



PAYS BELLEMOIS

Aire de mise en **V**aleur de l'**A**rchitecture et du **P**atrimoine

DIAGNOSTIC

Saint Martin du Vieux Bellême

Bellême - Sérigny

Approuvé par délibération du 14 mars 2019



SOMMAIRE

SITUATION DE BELLEME

Les communes concernées 5

1. HISTOIRE ET FORMATION DE LA VILLE

Origine médiévale de la ville	8
Période renaissance XVI ^e	13
Période moderne XVII ^e et XVIII ^e siècle	13
Période contemporaine XIX ^e et XX ^e siècle	14

2. LE PATRIMOINE URBAIN

Composition, morphologie et organisation du parcellaire	19
Le réseau viaire	20
Les plans d'alignement	22
La ville en 1747	23
La ville en 1810	24
La ville en 1835	25
Les principales étapes de développement urbain depuis le 18 ^e siècle	26
Superposition du cadastre actuel et de celui de 1935	27
Les monuments historiques : périmètre des 500 mètres	28
Les places et l'espace urbain	29
Les murs de pierre et l'espace public	40

3. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Les édifices exceptionnels protégés au titre des monuments historiques	45
Les typologies architecturales comme lecture historique de la ville	52
L'intérêt architectural du bâti (repérage stade diagnostique)	60
Chrono-typologie de l'îlot « Rue de la Croix d'Or »	61
Les trames parcellaires	64



4. LES CARACTERISTIQUES DE LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

- 71 Les toitures
- 73 Les cheminées
- 74 Les lucarnes
- 76 Les menuiseries extérieures
- 84 Les matériaux
- 86 Les devantures commerciales

5. LE PATRIMOINE PAYSAGER

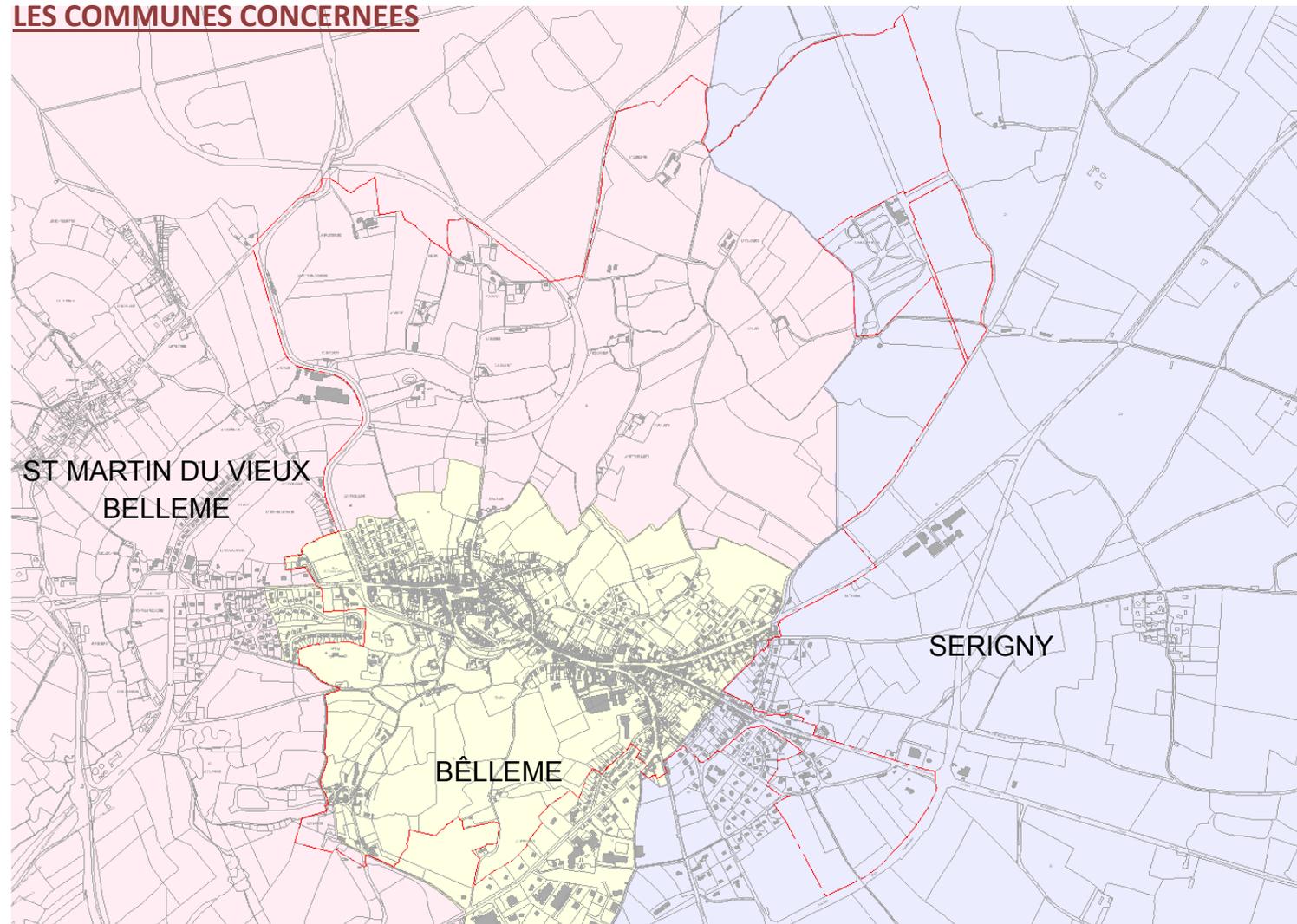
- 91 Le paysage de Bellême
- 106 Le patrimoine paysager remarquable
- 123 Synthèse paysagère

6. CARTES

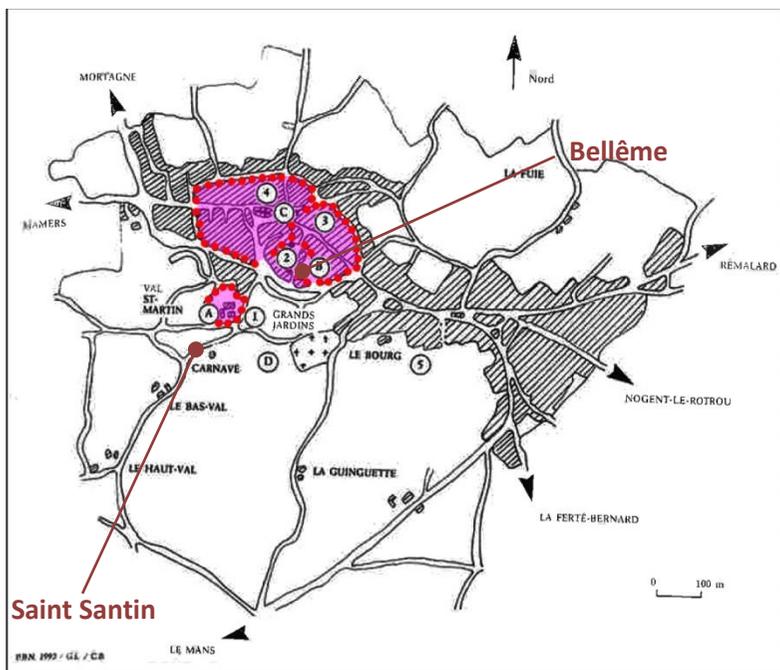
- 126 Périmètre de l'AVAP et ses secteurs

Situation de Bellême

LES COMMUNES CONCERNEES



1. HISTOIRE & FORMATION DE LA VILLE



Le développement de la capitale seigneuriale : Bellême au XI^e siècle

- 1 - Le Vieux Château :
 - *castrum* (av. 1005-1012)
 - *vetus castrum* (av. 1030-1035)
 - A - Église Notre-Dame du Vieux Château implantée sur le site de St-Santin avant 1005-1012 ;
 - *basilica* (av. 1005-1012)
 - *ecclesia* (av. 1030-1035)
- 2 - Le deuxième château :
 - *castrum* (av. 1030-1035)
 - *murus castri* (av. 1030)
 - *terræ turris* (1092)
 - B - collégiale St-Léonard fondée avant 1030 ; donnée à l'abbaye de Marmoutier en 1092
- 3 - La ville close : bourg castral fortifié
 - *burgus* (v. 1030-1050)
 - *burgus castri* (av. 1064)
- 4 - Bourg St-Sauveur :
 - C - église St-Sauveur : *capella* (av. 1030-1035) ; *ecclesia Sti Salvatoris* (v. 1074)
 - *burgus* cité au nord du château (v. 1074)
- 5 - Bourg St-Pierre :
 - D - parcelles St-Pierre au cadastre
 - dédiée à St-Pierre dès av. 1005-1012
 - église St-Pierre : *capella* (av. 1030-1035) ; *ecclesia* (v. 1074) ; *ecclesia Sti Petri extra murum* (1112-1114)
 - *terra ad hospitalia faciendā et grangias et stabulas* donnée entre St-Léonard et St-Pierre vers 1074.

L'ORIGINE MEDIEVALE DE LA VILLE

Le site ancien du vieux château de Bellême

1 - Saint-Santin

Un premier château est construit sur un promontoire en contrebas de la ville actuelle. Le site est nommé « Saint Santin ».

2 - Le vieux château de Bellême (début du XI^e siècle)

Le site du vieux château de Bellême occupe l'extrémité d'un promontoire avancé et détaché d'une plateforme sans en occuper la partie la plus élevée. Il est placé à mi-pente dominant un vallon. Ce n'est pas à proprement parler une motte castrale circulaire et tronconique mais comme un terre-plein circulaire d'environ 100 mètres de diamètre.

3 - Le premier bourg castral

Il se situera dans la partie Est de la « ville close » et a été englobé dans le second bourg castral fortifié.

L'ORIGINE MEDIEVALE DE LA VILLE

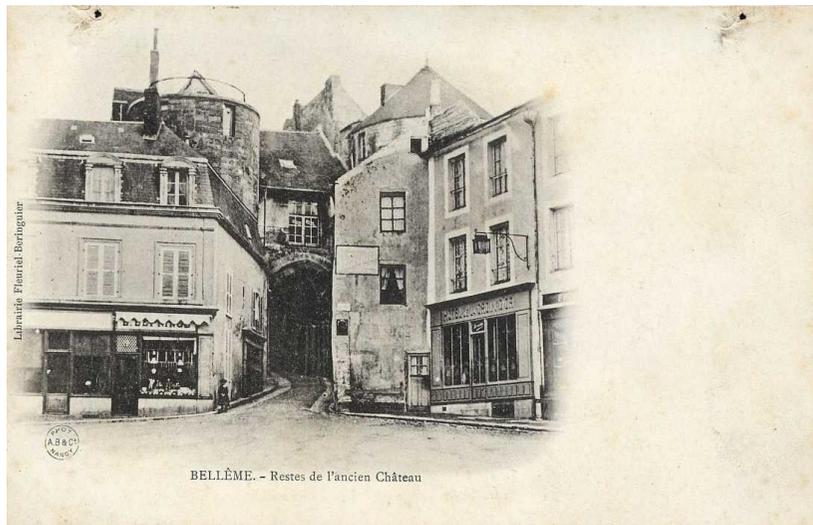
La capitale seigneuriale au XI^e siècle

1 - Le nouveau château

Au milieu du XI^e siècle un nouveau château fut construit sur le promontoire du plateau du seigneur, château constitué de tour en terre, qui fut remplacé à partir du XII^e siècle par un donjon de pierre quadrangulaire et d'une basse-cour. Il fut ruiné durant la guerre de cent ans puis reconstruit au XIV^e siècle, il devient prisons révolutionnaires et est démoli à partir de 1807.

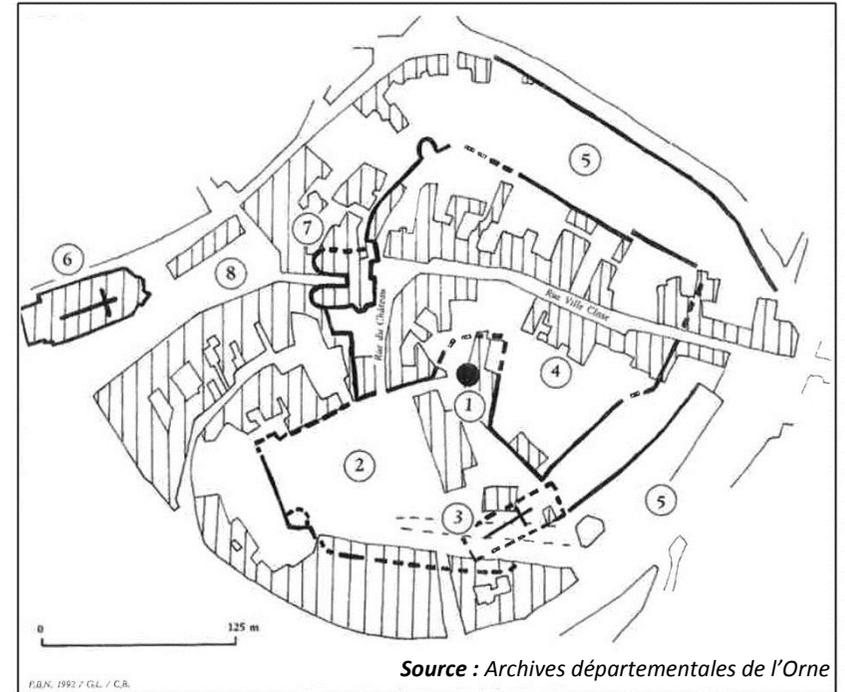
2 - La ville close et ses fortifications

Le château et sa basse-cour s'appuient au Nord Est sur un ensemble de murailles, défendu par une puissante porte fortifiée. Cet ensemble urbain est désigné comme « la ville close ». Ce bourg est inscrit dans le castrum primitif et constitue une puissante défense fortifiée située au Nord-Ouest et contrôle la route principale qui traverse l'agglomération d'Est en Ouest.



La porte Ouest, le porche de la ville close

Source : Carte postale, Archives départementales de l'Orne, 3 num 2Fi CP 038_021



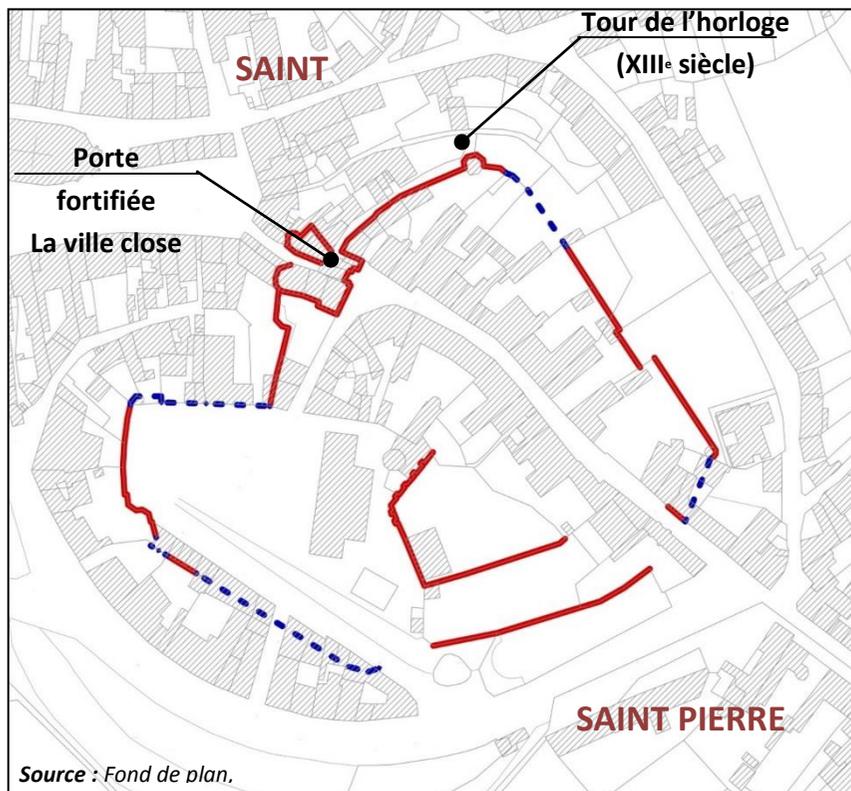
En suivant le plan proposé par Ph. Siguret, *Cahiers Percherons*, 1976, n° 51, Bellême (I), p. 20-21.

Légende

- 1 – Emplacement du premier donjon quadrangulaire de pierre
- 2 – Emplacement de la basse-cour
- 3 – Emplacement de la Collégiale Saint-Léonard
- 4 – Ville close
- 5 – Emplacement probable des fossés
- 6 – Eglise Saint-Sauveur
- 7 – Porte fortifiée

- Maçonnerie visible de l'espace public
- - - Maçonnerie disparue ou non visible

L'ORIGINE MEDIEVALE DE LA VILLE



Plan des fortifications du château et de la ville close



Tour de l'horloge



< Substruction de la porte Est

La porte Est

Elle se situait à proximité de l'actuel Hôtel Bansard des Bois et elle fut détruite en 1777.

La tour de l'horloge (XIII^e siècle)

Historique : Tour polygonale, seul vestige substantiel des remparts de la ville close, avec l'ancienne porte d'entrée de la ville. L'ouvrage est constitué de pierre de taille blanche reposant sur une base en moellons de silex. A l'étage, chaque angle de la tour est percé d'une archère. Au rez-de-chaussée, l'archère, se terminant en queue d'aronde, occupe le centre de chaque pan. Deux bouches à feu sont également percées sur les plans Est et Ouest.

Propriété : Propriété privée

Les faubourgs « extra muros »

La ville close avait une surface restreinte, deux faubourgs vont se développer hors des murs : le quartier de Saint-Sauveur et de Saint-Pierre. Ces deux paroisses resteront jusqu'à la révolution.

Le quartier Saint-Sauveur

Il s'étend autour de l'église Saint-Sauveur, démolie durant les guerres. L'édifice rebâti après les guerres de religions est daté de 1662 pour le portail d'entrée et de 1678 pour le clocher porche.

Proche de l'église, un petit îlot urbain, disparu à ce jour, englobait les halles, les halles ayant été déplacées au début du XIX^e siècle.

L'ORIGINE MEDIEVALE DE LA VILLE

Le quartier Saint-Pierre

Il s'étend autour de l'église Saint-Pierre et de l'hôtel Dieu. L'église fut détruite après la Révolution.

Le faubourg Saint-Pierre s'étend en direction de REMALARD et de NOGENT.

L'église qui a donné son nom à cette paroisse, a été détruite durant la Révolution. L'hospice a été démolé en 1865 et autour de nouvel espace libéré, se sont construites des propriétés entourées de jardins, dont la maison construite en 1873 par Aristide Boucicaut.



Le château et la ville de Bellême en 1747

Source : Archives départementales, de l'Orne



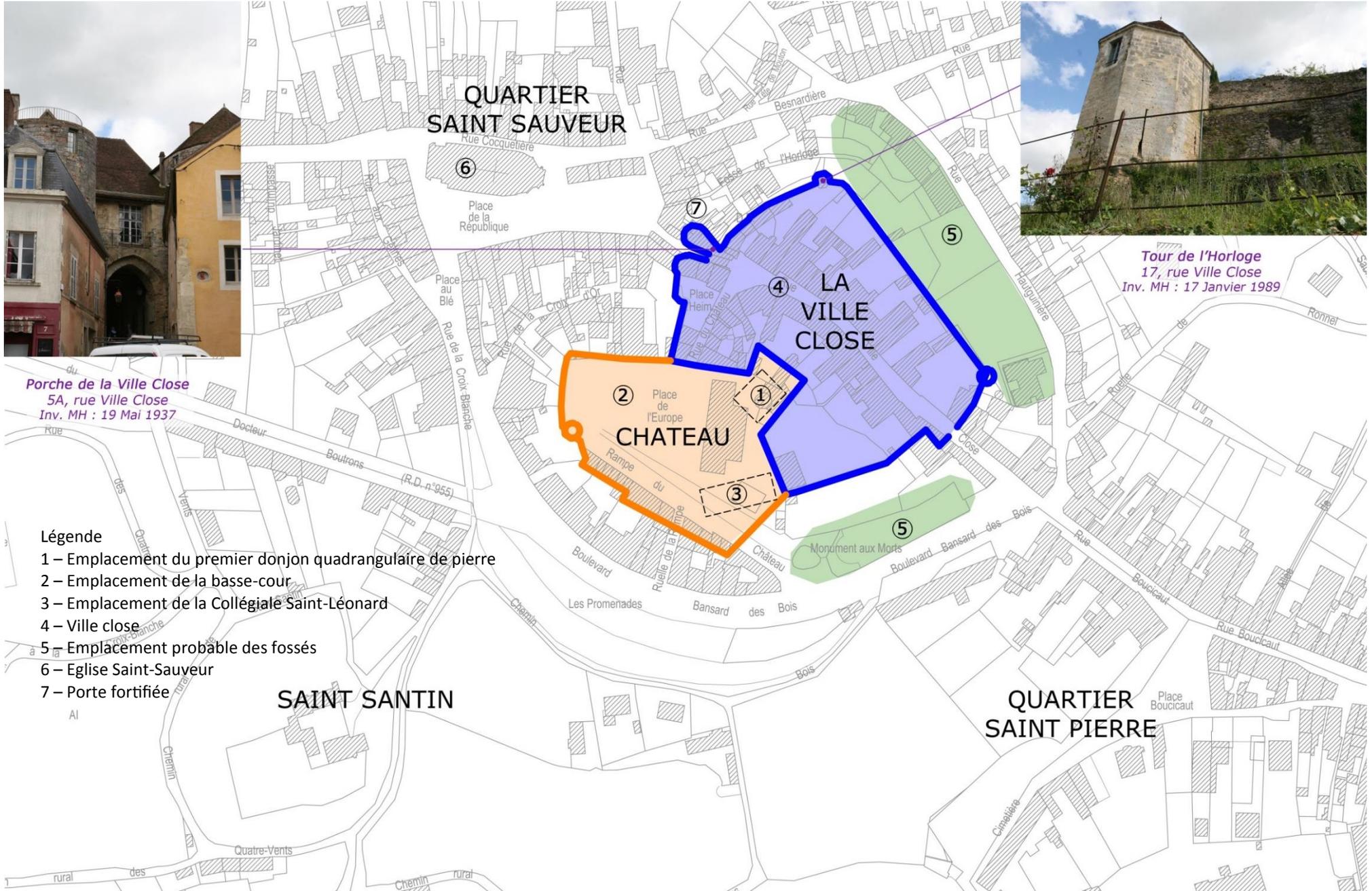
Plan cadastral de la commune de Bellême, vers 1810

Source : Archives départementales, de l'Orne



Plan cadastral actuel de la commune de Bellême

Source : cadastre.gouv.fr



LA PERIODE RENAISSANCE XVI^e siècle

Le XVI^e siècle est marqué par la guerre de religions. La ville est de nouveau pillée et incendiée par les armées de l'Amiral de Coligny, destruction de l'abbatiale Saint-Léonard, destruction et pillage de la ville. C'est durant cette période que plusieurs communautés de réformés s'implantent sur le territoire de l'Orne, un temple protestant existera à BELLEME jusqu'en 1685.

Mais Bellême garde toujours son importance due à sa forteresse qui avait résisté à de nombreuses attaques.

Et la structure urbaine féodale avec ses fortifications, ses enceintes, ses parapets, ses fossés et contrescarpes ont ordonné l'armature de la ville.

LA PERIODE MODERNE XVII^e et XVIII^e siècles

Après les pillages et destructions du siècle précédent, la ville a toujours gardé son importance grâce à sa forteresse qui est toujours en place.

Les promenades faisaient partie de l'ensemble défensif de la forteresse. Une route de contournement reliant la route d'Alençon à la route de Paris, va se créer dans la partie Sud.

Le château est ruiné, ses pierres sont utilisées comme une carrière. La destruction est ordonnée en 1789 et achevée au début du XIX^{ème} siècle.

La ville garde toujours un statut particulier.

Les états généraux sont convoqués en assemblée par le Roi en février 1789.





LA PERIODE CONTEMPORAINE XIX^e et XX^e siècles

Le XIX^e siècle

Les terrains libérés sont construits.

La ville se développe le long des routes de Paris et de Nogent.

Les anciennes halles se situant sur la place de la République (anciennement place du marché) sont démolies en 1830.

Les nouvelles halles sont construites en 1817 sur le site de l'ancien château des Seigneurs de Bellême et transformées en salle des fêtes à partir de 1900.

L'îlot des Halles est démoli en 1830 : la rue Filotière, la rue des halles ainsi que la rue de l'Église disparaissent et deviennent la place de la République.

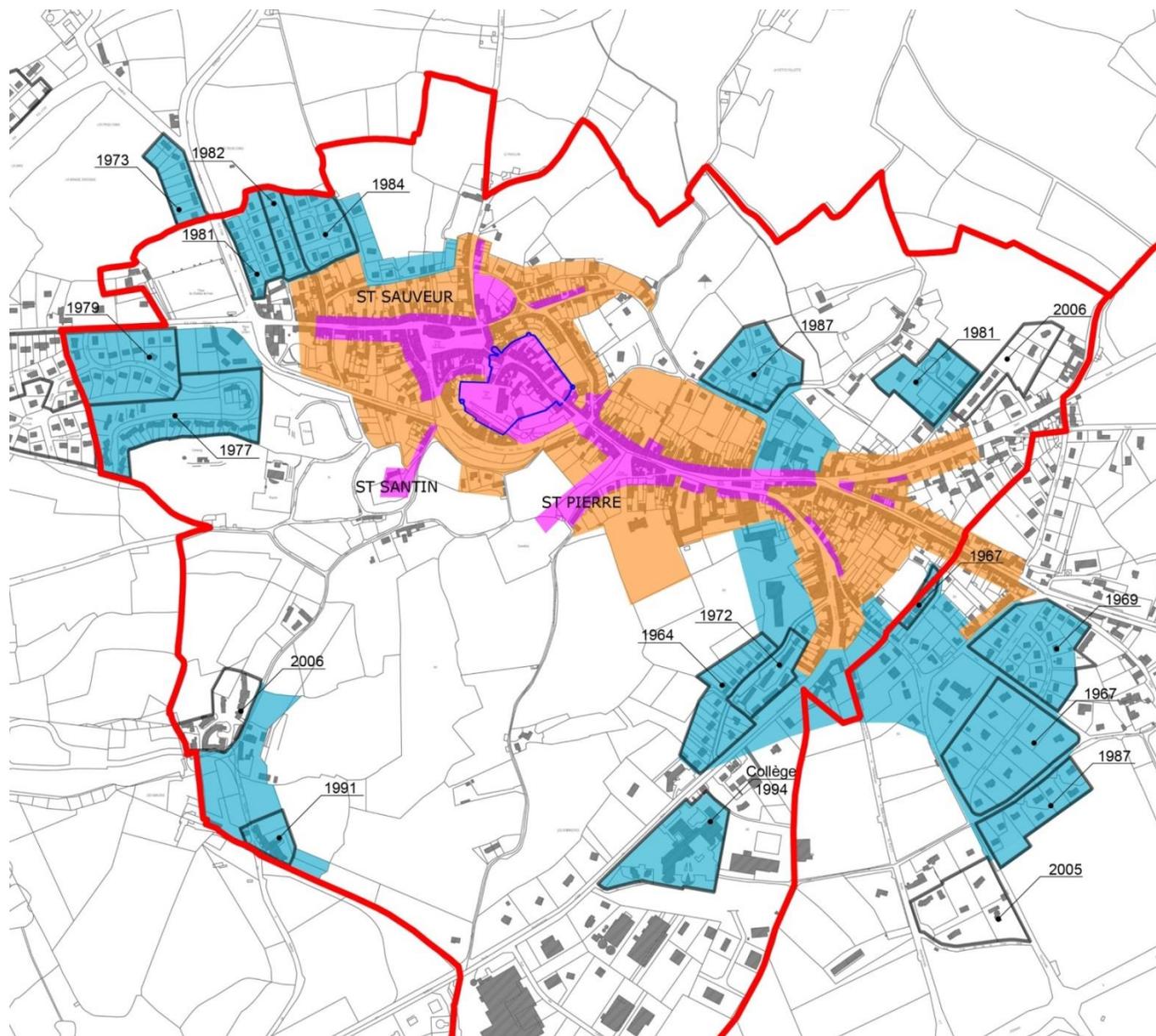


LA PERIODE CONTEMPORAINE XIX^e ET XX^e siècles

Le XX^e siècle

L'urbanisme se développe surtout après la seconde guerre mondiale sur des secteurs fonciers qui s'ouvrent à l'urbanisation. Les premiers lotissements sont créés à partir de 1964 le long de la route départementale 938 sur la commune de Bellême et en 1967 sur la commune de Sérigny.

Une opération d'urbanisme comprenant un habitat de type groupé a été réalisée en 2006 à proximité du complexe hôtelier du Golf. A cette opération était accolé un lotissement de lots libres dont l'infrastructure a été réalisée en partie.



2. LE PATRIMOINE URBAIN

COMPOSITION, MORPHOLOGIE ET ORGANISATION DU PARCELLAIRE

Les îlots

Les différentes époques de croissance de la ville se lisent clairement à travers le tracé des espaces publics. Le centre médiéval (la ville close et l'ancienne enceinte du château) a conservé sa forme caractéristique.

Les composantes de la ville fortifiée sont toujours en place :

- une armature fortifiée avec sa porte du XII^e siècle
- une rue principale (rue de la ville close) avec un parcellaire lanieré médiévale
- des fossés défensifs, toujours présents, avec un bassin en eau dans la partie Sud et des jardins dans la partie Est

La place de l'Europe et les anciennes halles correspondent à l'emplacement de la basse-cour du château, de la collégiale Saint Léonard et du château.

Saint Sauveur

L'ancien faubourg à conserver son armature urbaine caractérisé par son parcellaire en lanière avec une implantation des habitations à l'alignement. La densification s'est réalisé en cœur d'îlot par l'adjonction d'éléments bâtis. La modification importante vient du déplacement des halles qui a entraîné la démolition de l'îlot central de la place.

Saint Pierre

L'ancien faubourg Saint Pierre a été plus radicalement modifié avec la destruction de l'église Saint Pierre et une partie d'Hôtel Dieu et de ses jardins. Un parcellaire plus important avec des bâtiments au milieu du jardin restitue le parti urbain de la moitié du XIX^e siècle.

Le statut de place forte de Bellême a figé le développement de la ville avec la nécessité de conserver les fossés et autres lieux défensifs vierges de toutes constructions. La partie Nord de la ville n'est pas construite de même que la partie Sud, seul des implantations le long des routes et chemins se sont développés sans aucun maillage viaire, la ville historique n'ayant que deux accès.

La densité urbaine est atteinte au milieu du XIX^e siècle et sur ce parcellaire en lanière un urbanisme pavillonnaire va se développer autour de la ville avec la création des lotissements.

Lotissements : date de construction à compléter



Le château et la ville de Bellême en 1747



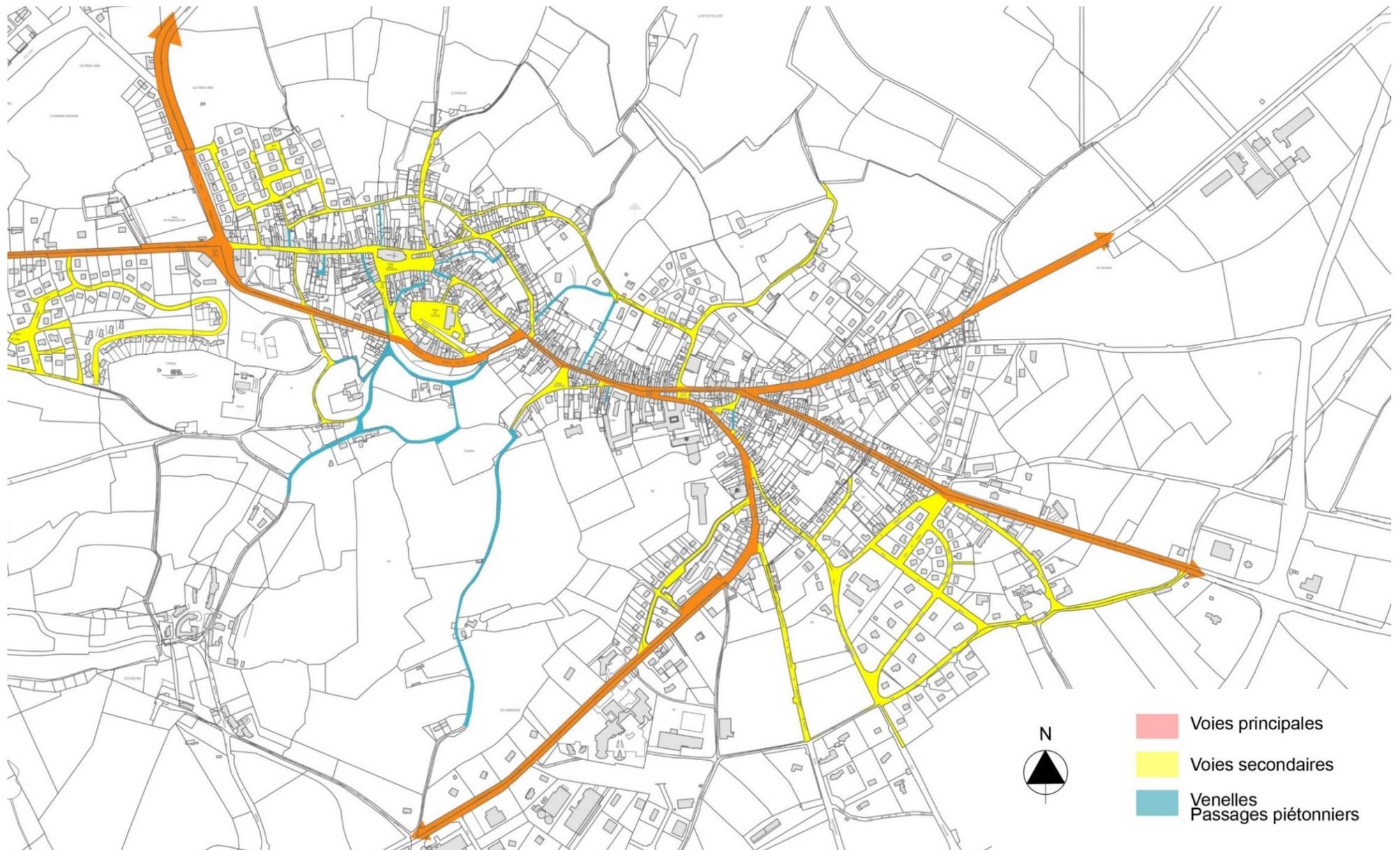
Vue aérienne 2014 / Source : Bing maps

LE RESEAU VIAIRE

Le tracé du réseau viaire a scindé le développement du système défensif de la ville, le tracé sinueux de la ville médiévale a été conservé : voies étroites, courbes et aussi conservé dans un système de chemins piétonniers et de venelles qui sont autant de point de vue sur le paysage environnant et la forêt de Bellême. Les voieries qui ceinturent la partie Nord de Bellême méritent que l'on leur apporte une attention particulière par le jeu d'espalier qui les constituent et leur intérêt patrimonial est évident.



LE RESEAU VIAIRE



LES PLANS D'ALIGNEMENT

Les plans d'alignements du XIX^e siècle vont modifier les espaces urbains de la ville

- > La place Boucicaut : 1905 1930
- > La place du Château : 1844 1878
- > La place du marché Saint Sauveur : 1859 1860
- > La place Saint Pierre : 1860 1893
- > La rue d'Alençon : 1862 1875
- > La rue Boucicaut : 1905 1931
- > La rue de l'église : 1854 1860

LA VILLE EN 1747

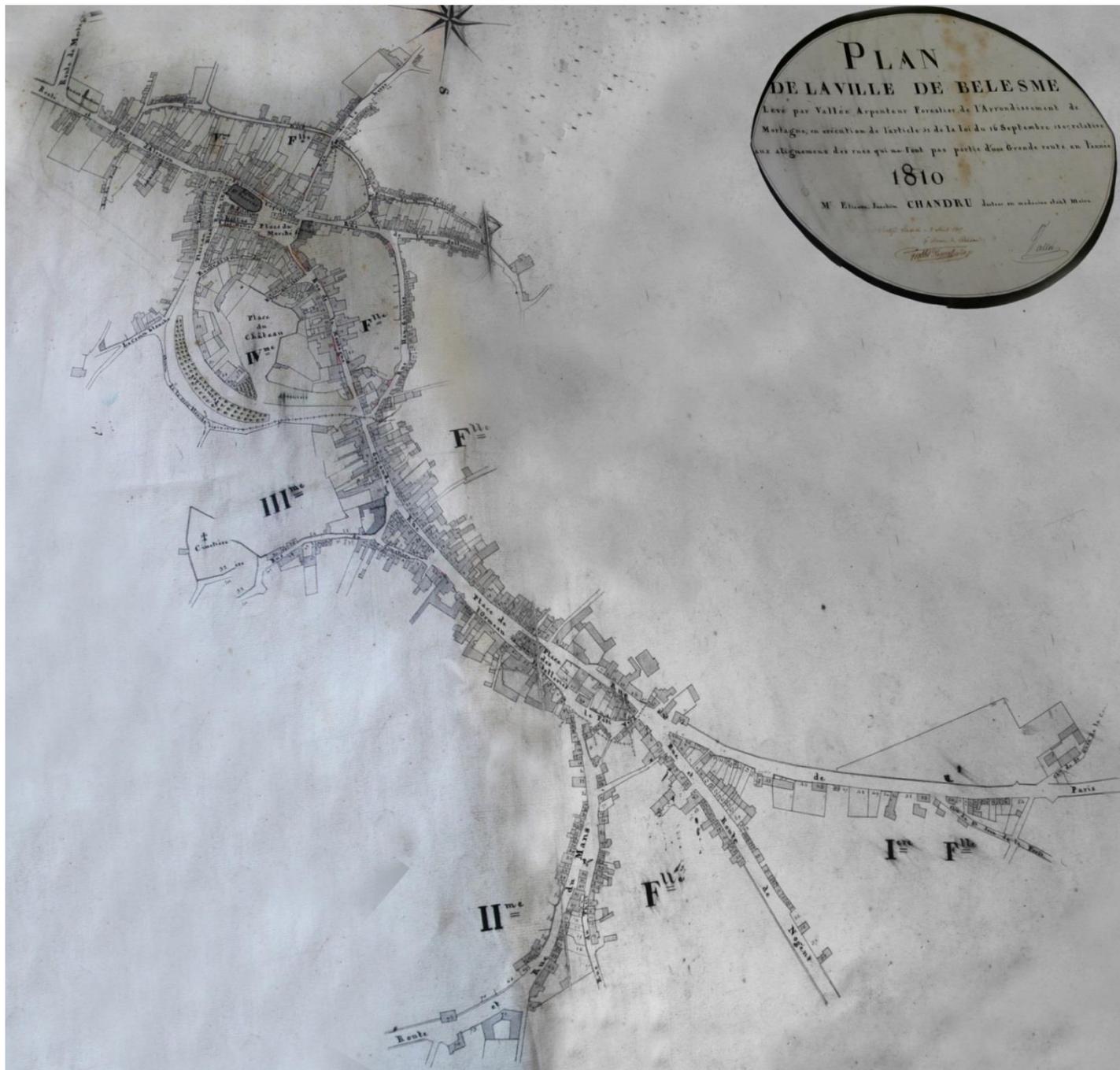
L'atlas Trudaine restitue l'organisation urbaine de la ville au milieu du XVIII^e siècle.

L'armature défensive de douves et de contre-escarpes est bien visible : au Sud, les promenades qui deviendront le boulevard Bansard des bois et au Nord Est les douves en partie basse des murailles d'enceinte.

La place Royale et la place du marché sont parfaitement identifiées.



Le château et la ville de Bellême en 1747



LA VILLE EN 1810

Sur le plan cadastral de 1810, le donjon n'existe plus, il s'est écroulé en 1780 et démoli en l'an onze.

Le tracé de la voie de contournement de la ville Close a été réalisé (boulevard Bansard des Bois).

Plan cadastral de la commune de Bellême, vers 1810
Source : Archives départementales, de l'Orne

LA VILLE EN 1835

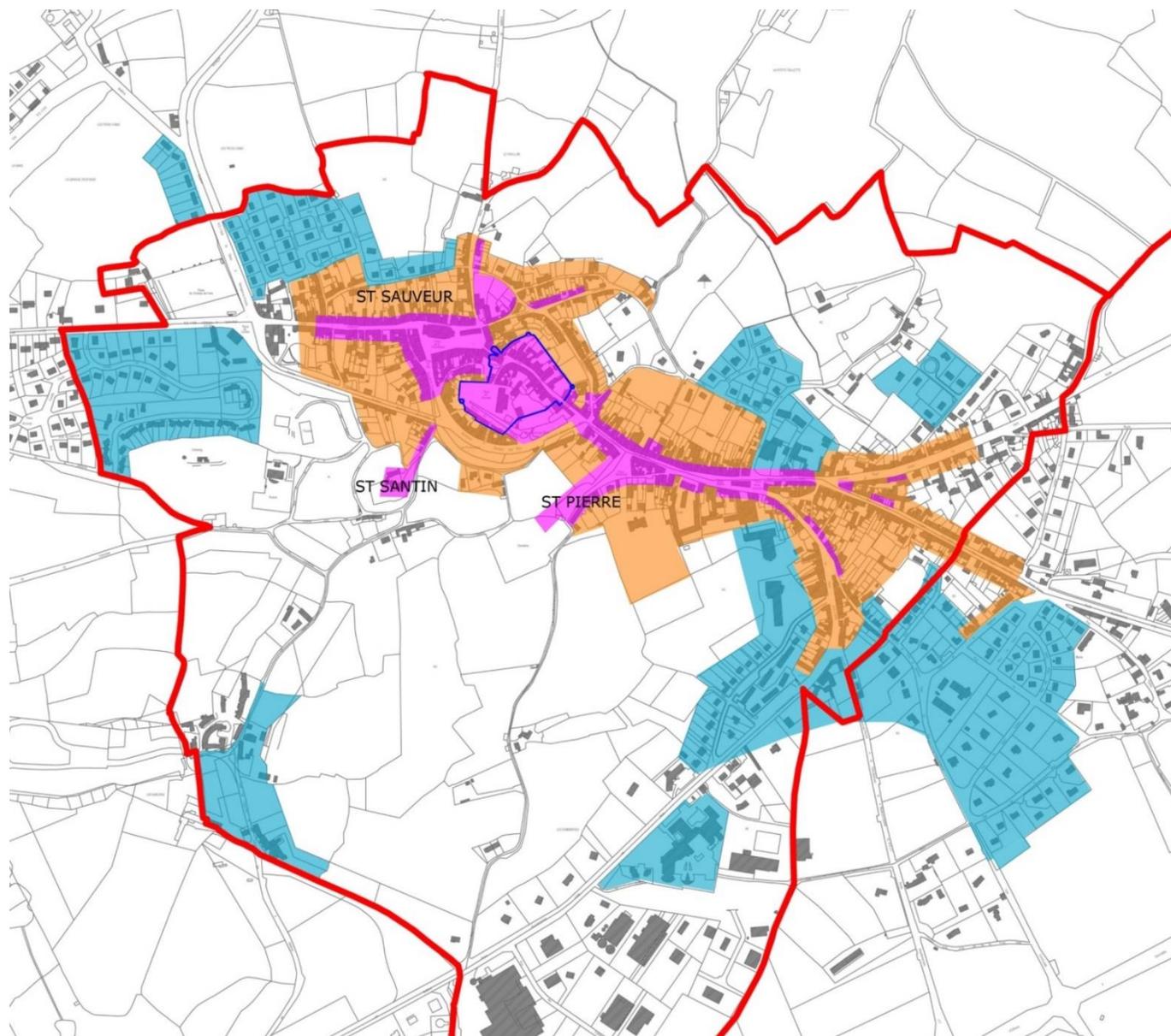
Sur le plan cadastral de 1835, les nouvelles halles figurent toujours ainsi que le bâtiment des nouvelles halles sur le site du château.



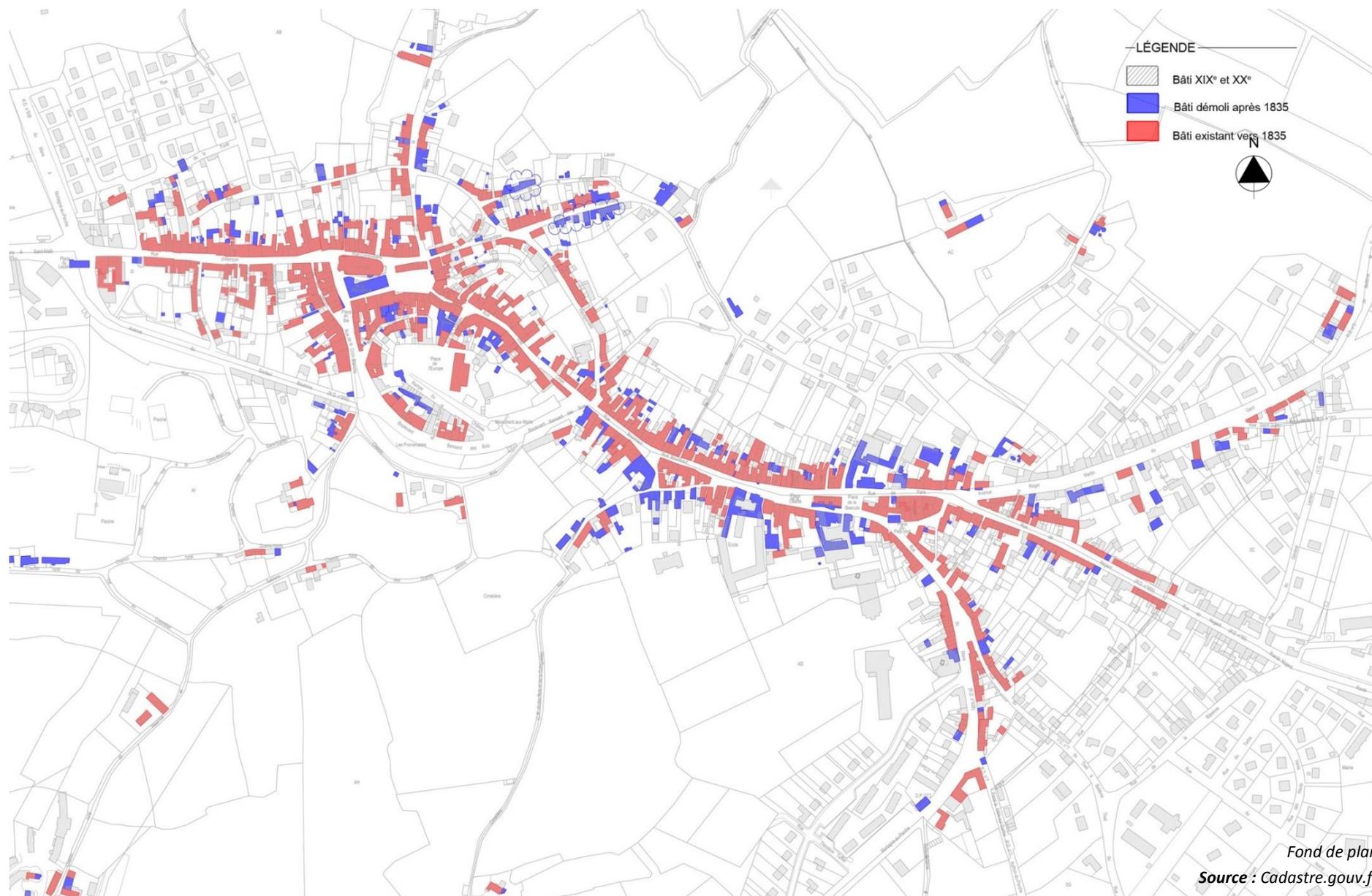
Plan cadastral de la commune de Bellême, vers 1835 Source : Archives départementales, 3NUM2FICP038

LES PRINCIPALES ETAPES DU DEVELOPPEMENT URBAIN DEPUIS LE 18E SIECLE

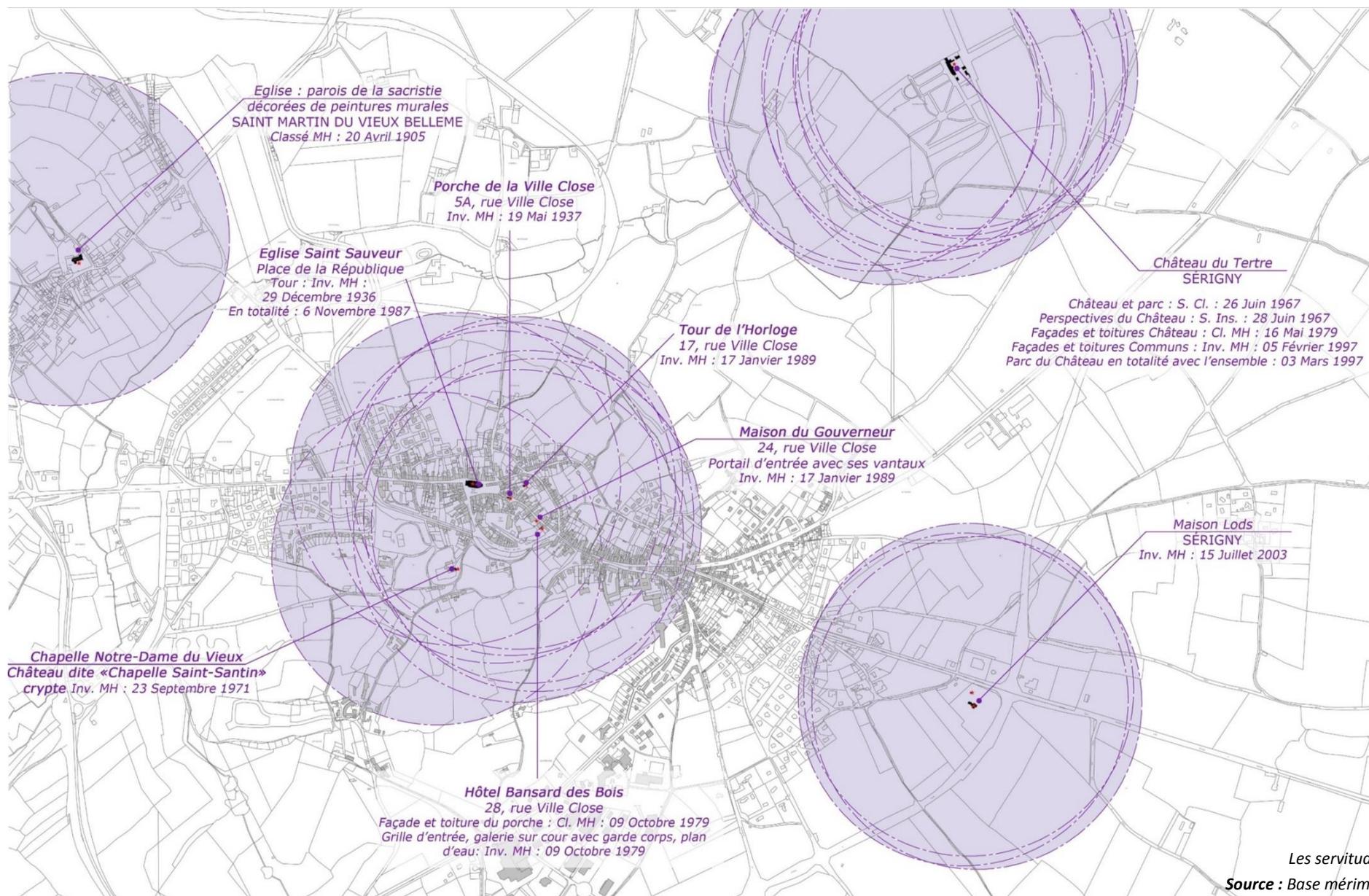
- Période médiévale
- 18^e siècle
- 19^e siècle
- 20^e siècle



SUPERPOSITION DU CADASTRE ACTUEL ET CELUI DE 1835



LES MONUMENTS HISTORIQUES : PERIMETRE DES 500 METRES



LES PLACES ET LES ESPACES PUBLICS

- 1 – Place de la République
- 2 – Place au Blé
- 3 – Place R. Heim
- 4 – Place de l'Europe
- 5 – Place Liégeard
- 6 – Place Boucicaut
- 7 – Place de la Liberté
- 8 – Place de la Bascule
- 9 – Place du Paty vert
- 10 – Place du Leclerc et du Champs de foire



1 – Place de la République

Élément d'histoire

La place de la République est une des places les plus anciennes de Bellême, elle se situe au cœur du faubourg de Saint Sauveur. Son aspect actuel a été lourdement modifié au début du XIX^e siècle par le déplacement des halles et la destruction de l'îlot d'habitations.

L'ancienne rue Filotière a disparu ainsi que la rue des halles. Les halles devaient constituer une plateforme au milieu de ces deux voies en pente, sans rapport avec sa configuration actuelle

Etat des lieux

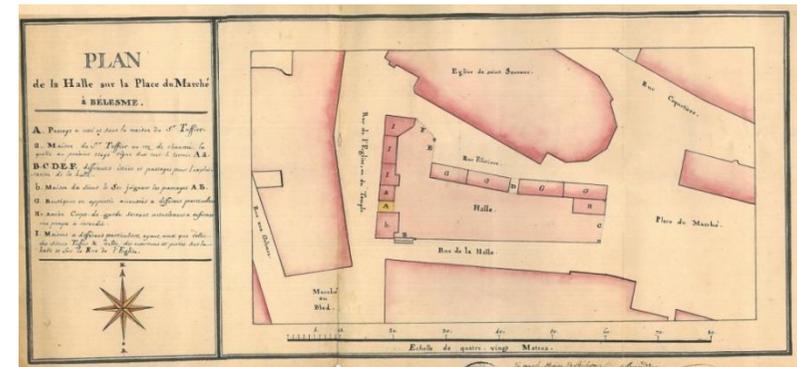
Suite aux démolitions, cette place a gagné en superficie, elle a gardé son front urbain originel sur les quatre côtés, par contre le traitement central de la place pourrait mieux restituer l'ancienne articulation d'un îlot urbain et de la place du marché.



Vue aérienne 2014 Source : Bing maps



Superposition du cadastre de 1835 avec le cadastre actuel



-  Bâti XIX^e et XX^e
-  Bâti démolé après 1835
-  Bâti existant vers 1835



Source : Carte postale, AD de l'Orne, 3 num 2Fi CP 038_022

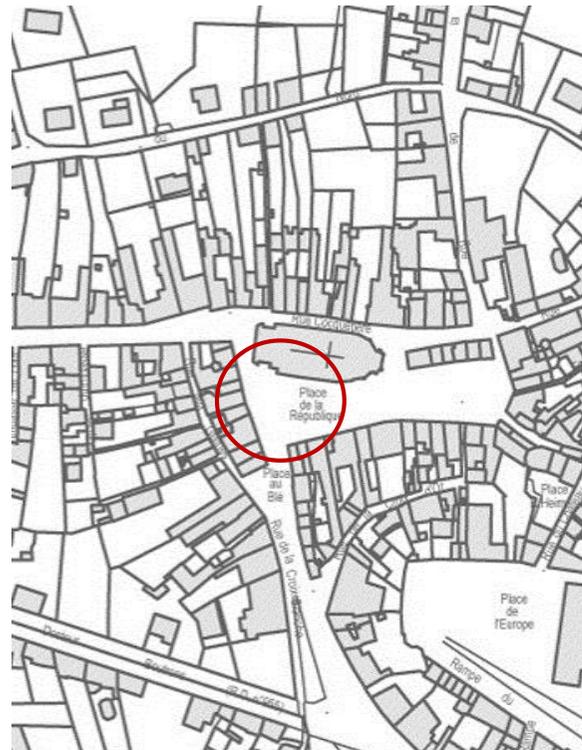
2 – Place au Blé

Élément d'histoire

Cette place s'articulait avec les halles. Sur le plan du XVIII^e siècle, elle existait déjà, sa forme non orthogonale reflète l'organisation médiévale.



Source : Google Street view, date de la prise de vue : Juillet 2013



4 – Place de l'Europe

Élément d'histoire

La place de l'Europe, ancienne place du château se situe à l'emplacement de l'ancienne basse-cour, dans l'emprise du château médiéval. Il ne reste sur cette place que l'ancienne halle construite en 1830 et transformée en bâtiments publics.

État des lieux

La place a été aménagée récemment en parking. Le château d'eau est le seul élément qui dénature le site.

*Source : Carte postale,
Archives départementales de l'Orne, 3 num
2Fi CP 038_018*





5 – Place Liégard

Élément d'histoire
Ancienne place Royale

État des lieux

Cette place se situe au croisement de la Rue de la Herse et de la rue Besnardière. Le bâtiment construit à la fin du XVIII^e le long de la Rue de la Herse l'a enclavée et elle apparaît plus comme un square.

Les bâtiments qui la composent sont d'époque renaissance et XVIII^e siècle.



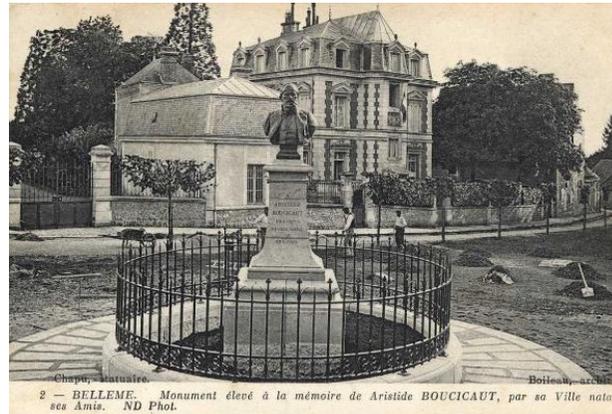
6 – Place Boucicaut

Élément d'histoire

Cette place résulte de la destruction de l'Hôtel Dieu et de la modification importante de l'ancienne rue du cimetière avec la paroisse Saint Pierre au début du XIX^e siècle.

État des lieux

Au milieu de cette place une statue dédiée à Aristide Boucicaut et réalisé par le sculpteur Henri Chapu vers 1880, ordonne un espace triangulaire végétal. Cette place conserve son aspect d'origine avec ses arbres taillés. La propriété Boucicaut compose cette place. Les arrachements de l'ancien Hôtel Dieu sont visibles sur la place et l'extension réalisé en cœur d'îlot dénature l'immeuble XVIII^e et la place.



Vue aérienne 2014 - Source : Bing maps



Superposition du cadastre de 1835 avec le cadastre actuel



Cadastre actuel



Vue aérienne 2014 - Source : Bing maps

7 – Place de la Liberté

Élément d'histoire

Ancienne place de l'Ormeau, cette place s'est composée autour de l'embranchement des routes de Paris et de la Ferté Bernard. Les cadastres du début XIX^e siècle la restitue dans sa configuration actuelle, la seule modification urbaine est la construction de l'école communale en 1887.

État des lieux

Les aménagements extérieurs restituent la trame urbaine en lanière clairement identifiée.



Source : Carte postale, Archives départementales de l'Orne, 3 num 2Fi CP 38_035

8 – Place de la Bascule

Élément d'histoire

Cette place anciennement appelée « place des hôtelleries » a été modifiée lors de la construction de l'hôpital et de sa chapelle en 1861 et 1863. L'ensemble des fronts urbains qui l'a composé a disparu en partie au Nord au niveau du parking du supermarché et au Sud pour l'accès à l'hôpital.

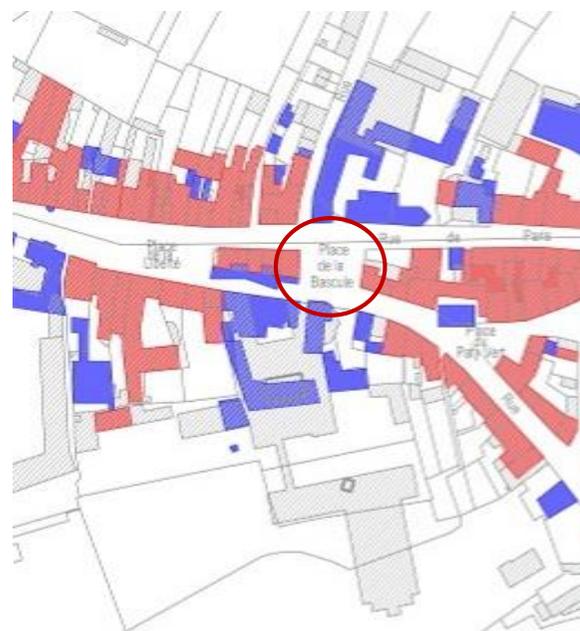
État des lieux

Cette place a perdu son identité historique, elle est à la rencontre de nombreuses rues ce qui la rend difficilement lisible.



Source : Google Street view, date de la prise de vue : Juillet 2013

Source : Carte postale, Archives départementales de l'Orne, 3 num 2Fi CP 038_042



-  Bâti XIX^e et XX^e
-  Bâti démoli après 1835
-  Bâti existant vers 1835

Superposition du cadastre de 1835 avec le cadastre actuel



Vue aérienne 2014 - Source : Bing maps

9 – Place du Paty Vert

Élément d'histoire

Cette place n'apparaît pas sur le cadastre de 1835, seule une habitation a été démolie. Par contre son armature et son organisation parcellaire est le même que celui du XIX^e siècle.

État des lieux

Cette petite place est dénaturée par un front urbain dont les rez-de-chaussée ont été transformés en garage.



Source : Google Street view, date de la prise de vue : Juillet 2013



Vue aérienne 2014 - Source : Bing maps

10 – Place du Leclerc et du Champs de foire

Élément d'histoire

Cette place est contemporaine de la construction de la gendarmerie (fin XIXe siècle). Elle servait pour les foires et les marchés aux animaux.

État des lieux

Ce n'est pas à proprement parlé une place urbaine avec, son rond-point. Elle a une forte marque routière. Le champ de foire est un espace en belvédère sur la forêt de Bellême utilisé pour des manifestations diverses.



Source : Google Street view, date de la prise de vue : Septembre 2009



Source : Carte postale, AD de l'Orne, 3 num 2Fi CP 038 115

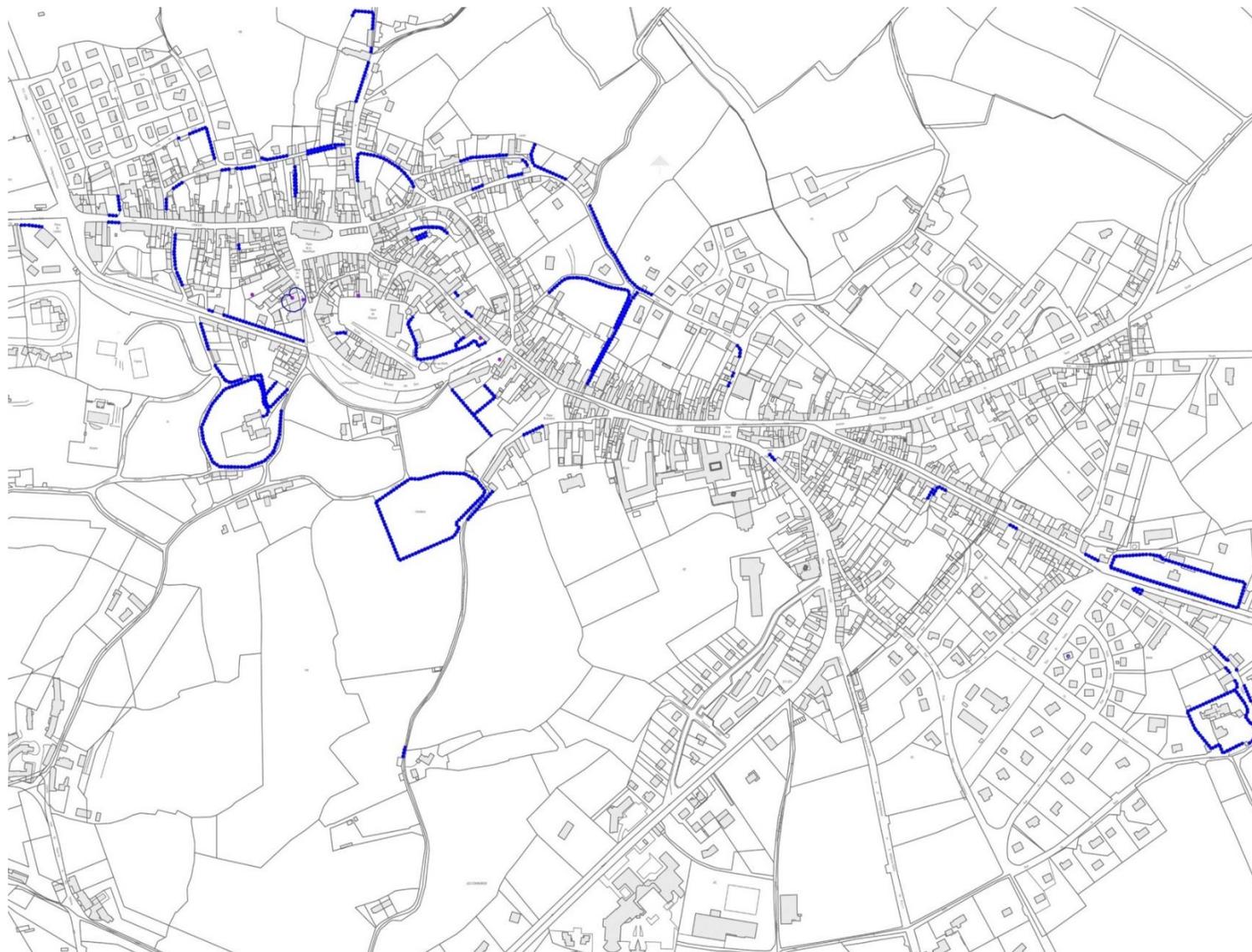


Vue aérienne 2014 - Source : Bina maps



LES MURS DE PIERRE ET L'ESPACE PUBLIC

Les murs de pierres et de soutènement remarquables



LES MURS DE PIERRE ET L'ESPACE PUBLIC

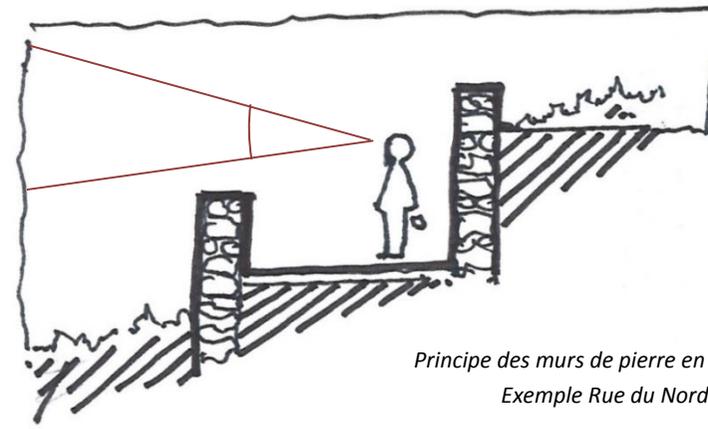
Les clôtures

Les fronts de rue étaient bâtis en continuité sur l'ensemble de la ville médiévale et de ses faubourgs. Le dénivelé impose des murs de soutènement. Il n'y a que peu de clôture dans le centre-ville, elles apparaissent principalement avec l'urbanisme du XIX^e siècle avec la maison bourgeoise au centre de la parcelle.



Les venelles et chemins piétons

La ville médiévale est située sur un promontoire ceint de remparts, les faubourgs se sont développés autour de cet éperon circulaire épousant la configuration du terrain, ce qui donne une qualité urbaine et de nombreuses vues. Les parois sont composées uniquement de haut mur délimitant le parcellaire. Cette organisation des jardins en espaliers confère aux murs de pierre les délimitant une identité urbaine indéniable.



*Principe des murs de pierre en espaliers
Exemple Rue du Nord*



Rue du Nord

3. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

LES EDIFICES EXCEPTIONNELS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Bellême

Eglise Saint Sauveur	1936-1987
Porche de la ville close XII ^e et XIII ^e	1937
Hôtel Bransard des Bois	1979
Chapelle Notre-Dame-du-Vieux-Château	1971
Tour de l'horloge	1989
Maison du Gouverneur	1989

Sérigny

Château du Tertre	1967-1979-1997
Maison Lods	2003

Saint Martin du Vieux Bellême

Eglise Saint Martin du Vieux Bellême	1905
--------------------------------------	------

LES EDIFICES REMARQUABLES

Les vestiges de fortification
Les immeubles et hôtels particuliers de la rue de la Ville Close
La propriété Boucicaut et ses annexes
L'hôpital
L'école élémentaire
La Grand'Maison
Les hôtels particuliers de la rue d'Alençon

LES EDIFICES EXCEPTIONNELS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES



Construction protégée au titre de la législation
des Monuments Historiques



EGLISE SAINT SAUVEUR

> Tour : Inv. MH : 29 Décembre 1936

> En totalité : 6 Novembre 1987

ADRESSE Place de la République

DENOMINATION église paroissiale

EPOQUE DE CONSTRUCTION 4e quart 16e siècle ; 4e quart 17e siècle, année 1678

AUTEUR(S) maître d'oeuvre inconnu

HISTORIQUE Diocèse Sées, patronage prieuré Saint-Martin-du-Vieux-Bellême ; chapelle Saint-Sauveur donnée en 1027 à la collégiale Saint-Léonard de Bellême ; église actuelle reconstruite après les destructions de 1562 et 1572 par les troupes de Coligny ; clocher porche 1678, porte la date.

PLAN plan allongé

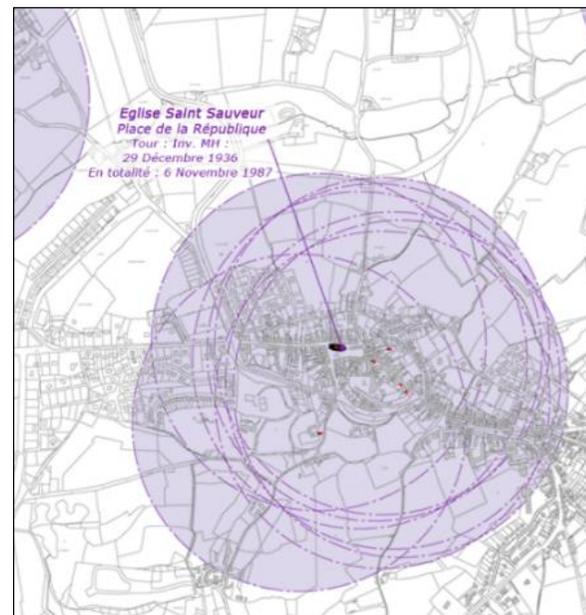
ETAGES 1 vaisseau

ESCALIERS escalier dans-oeuvre

GROS-OEUVRE calcaire ; pierre de taille

COUVERTURE (type) toit à longs pans ; pignon découvert ; croupe ; toit en pavillon ; toit à l'impériale, (matériau) ardoise couverture, lambris de couverture ; voûte d'arêtes

PROPRIETE propriété de la commune



PORCHE DE LA VILLE CLOSE

> Inv. MH : 19 Mai 1937

LIEU-DIT VILLE Close

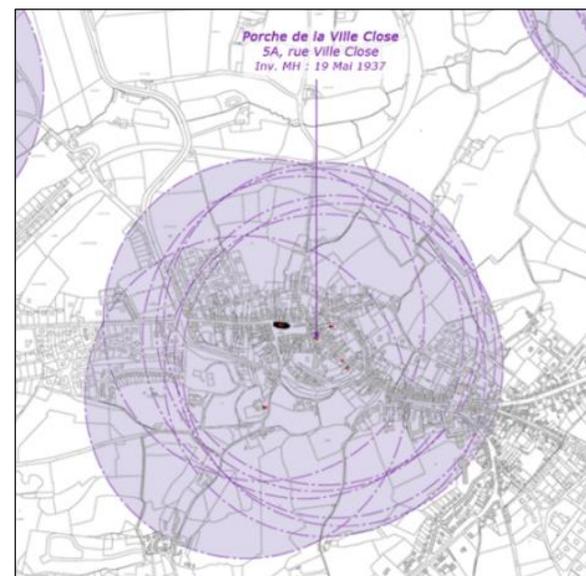
ADRESSE 5 A, rue Ville Close

DENOMINATION porte de ville

ELEMENTS PROTEGES MH porche

EPOQUE DE CONSTRUCTION 15e siècle

PROPRIETE propriété d'une personne privée



HOTEL BANSARD DES BOIS

> Façades et toiture du porche (y compris les vantaux de la porte) - section AB n°322 (Cl. MH. : 09 octobre 1979)

> Grille d'entrée, galerie sur cour avec son garde-corps, plan d'eau situé en contrebas du jardin (Inv. MH. : 09 octobre 1979)

LIEU-DIT La Ville close

ADRESSE 28 rue Ville Close

DENOMINATION Hôtel

ELEMENTS PROTEGES MH bassin ; porche ; porte ; galerie ; élévation ; clôture ; toiture ; vantail ; grille

EPOQUE DE CONSTRUCTION 18e siècle

HISTORIQUE Hôtel rebâtit vers la fin du 18e siècle. L'édifice comprend trois corps de bâtiments distincts :

1) le porche d'entrée et les communs attenants : le porche cintré est encadré de pilastres avec pierres en refend, et surmonté d'un linteau sculpté avec métopes et triglyphes. Sur cour, le porche est encadré de deux colonnes soutenant un entablement sculpté, surmonté d'un fronton triangulaire.

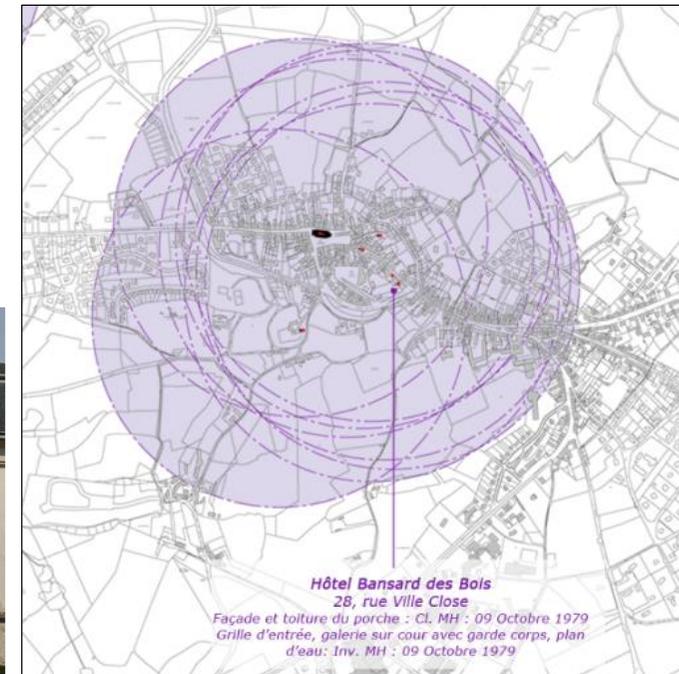
Cet entablement est garni de quatre guirlandes de fleurs formant frise.

2) la galerie comprenant cinq arcades cintrées et moulurées, soutenues par des piliers carrés à l'entablement sculpté. Cette galerie devait servir de promenoir et d'orangerie.

3) l'hôtel proprement dit. Une grille en fer forgé clôt la cour de l'hôtel entre le plan d'eau et les communs.

DECOR sculpture ; ferronnerie

PROPRIETE propriété d'une personne privée



CHAPELLE NOTRE-DAME DU VIEUX CHATEAU DITE « CHAPELLE SAINT SANTIN »

> Crypte (cad. AI 47) Inv. MH : 23 Septembre 1971

LIEU-DIT SAINT Santin

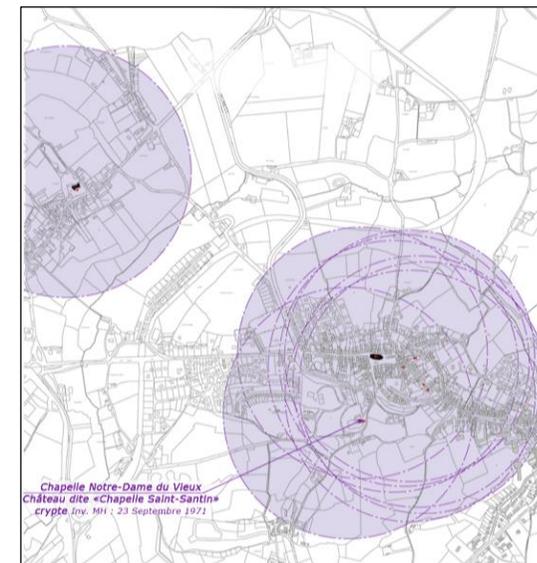
DENOMINATION Chapelle

ELEMENTS PROTEGES MH Crypte (cad. AI 47)

EPOQUE DE CONSTRUCTION 10e siècle ; 12e siècle ; 15e siècle

HISTORIQUE Chapelle fondée dans la seconde moitié du 10e siècle. A l'origine, la chapelle aurait été desservie par les moines de Marmoutiers. Le chœur est construit au-dessus d'une crypte, construction très primitive, voûtée en berceau. Cette crypte semble se rattacher aux origines de la chapelle et c'est sans doute là que fut inhumé Yves de Creil, seigneur de Bellême, et son épouse en 997. L'édifice souffrit des guerres de l'époque de la Normandie indépendante. Elle fut certainement reprise partiellement au 12e siècle. Au 15e siècle, elle subit d'autres transformations. A cette époque, l'extrémité Est de la nef et une partie du chœur ont dû être reconstruits. A la fin du 15e siècle, aménagement intérieur de la chapelle. A la Révolution, elle fut vendue comme bien national.

PROPRIETE propriété d'une personne privée



TOUR DE L'HORLOGE

> Inv. MH : 17 Janvier 1989 cad. AB 225

ADRESSE 17, rue Ville Close

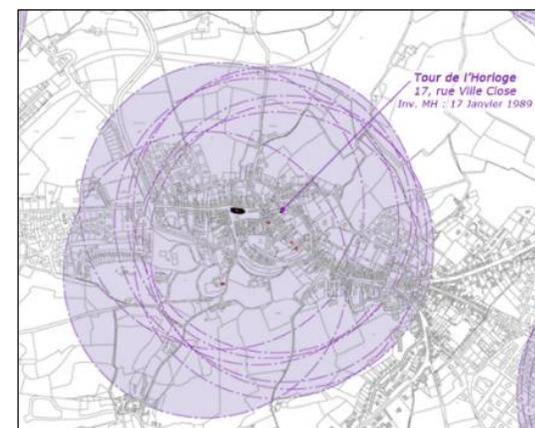
DENOMINATION édifice fortifié

ELEMENTS PROTEGES MH enceinte ; horloge publique ; tour

EPOQUE DE CONSTRUCTION 13e siècle

HISTORIQUE Tour polygonale, seul vestige subsistant des remparts de la ville close, avec l'ancienne porte d'entrée de la ville. L'ouvrage est constitué de pierre de taille blanche reposant sur une base en moellons de silex. A l'étage, chaque angle de la tour est percé d'une archère. Au rez-de-chaussée, l'archère, se terminant en queue d'aronde, occupe le centre de chaque pan. Deux bouches à feu sont également percées sur les plans Est et ouest.

PROPRIETE propriété d'une personne privée



MAISON DU GOUVERNEUR

> Portail d'entrée avec ses vantaux : Inv. MH : 17 Janvier 1989

ADRESSE 24 rue Ville-Close

DENOMINATION maison

ELEMENTS PROTEGES MH portail ; vantail

EPOQUE DE CONSTRUCTION 17e siècle ; 18e ; 19e siècle

HISTORIQUE De l'hôtel de Fontenay, sur lequel l'édifice actuel a été bâti, sont conservés un escalier en vis et les vestiges de l'ancienne salle des gardes. La maison fut transformée et réaménagée aux 17e et 18e siècle, notamment avec la construction du porche d'entrée. La maison est composée de plusieurs corps de bâtiments d'époques diverses formant, à l'arrière, un ensemble assez disparate. Le porche d'entrée, construit à la fin du 17e ou au début du 18e siècle, ouvre sur un passage couvert, avec un plafond de pisé et solives apparentes. A l'intérieur, le bureau est orné de lambris. La salle à manger conserve un ensemble de boiseries du 19e siècle. Le grand salon comporte un ensemble du 18e siècle avec un plafond du 19e, à solives apparentes triangulaires, ainsi qu'une alcôve.

- **DECOR** menuiserie

- **PROPRIETE** propriété d'une personne privée



CHATEAU DU TERTRE, SERIGNY

> Château et parc : S. Cl. : 26 Juin 1967

> Perspectives du Château : S. Ins. : 28 Juin 1967

> Façades et toitures Château : Cl. MH : 16 Mai 1979

> Façades et toitures Communs : Inv. MH : 05 Février 1997

DENOMINATION CHATEAU

EPOQUE DE CONSTRUCTION 17e s. ; 2e moitié 18e s.

Siècle détail 1ère moitié 20e siècle, année 1926

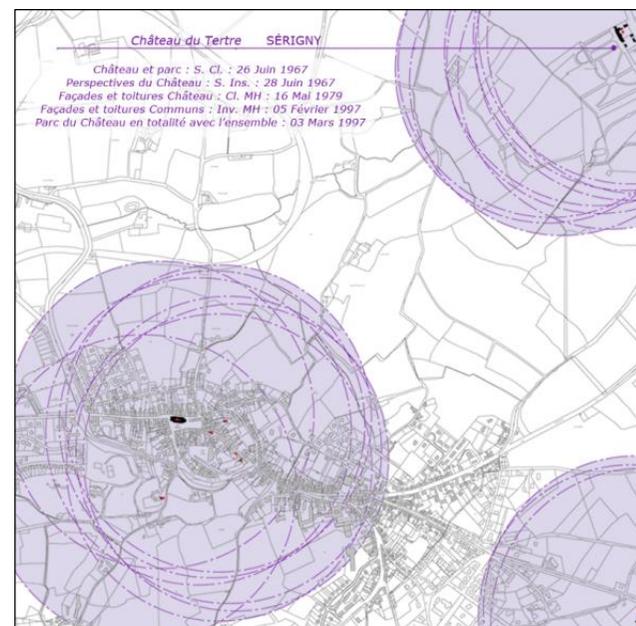
PERSONNALITE(S) Martin du Gard Roger (habitant célèbre)

HISTORIQUE Ce château du 17e siècle, en pierres et briques, a été remis en état au début du 20e siècle par Roger Martin du Gard, à qui il appartient depuis 1925. C'est là qu'il a écrit toute son oeuvre, que subsiste sa bibliothèque et qu'il a reçu tous ses amis de la Nouvelle Revue Française (Albert Camus, André Gide, Jean Cocteau, Raymond Radiguet, Louis Jouvet, André Malraux, Georges Duhamel). Un très beau parc du 17e Siècle a été remodelé en partie et prolongé vers 1800 par un parc à l'anglaise (composition du paysage et décor d'inspiration maçonnique).

A partir de 1926, Roger Martin du Gard a ouvert des perspectives et des vues panoramiques sur Bellême et a renforcé les points sensibles par l'apport de statues antiques.

PROPRIETE Propriété privée

ÉLEMENTS PROTEGES MH communs ; parc ; avenue ; jardin potager ; pavillon ; orangerie ; allée ; jardin fruitier ; terrasse ; maison ; écurie ; fabrique de jardin ; rivière ; pont ; grille ; pilier ; étang ; statue ; cadran solaire ; source ; installation hydraulique ; élévation



MAISON LODS, SERIGNY

> Inv. MH : 15 Juillet 2003

LIEU-DIT la Marre

DENOMINATION maison

EPOQUE DE CONSTRUCTION 3e quart 20e siècle

ANNEE

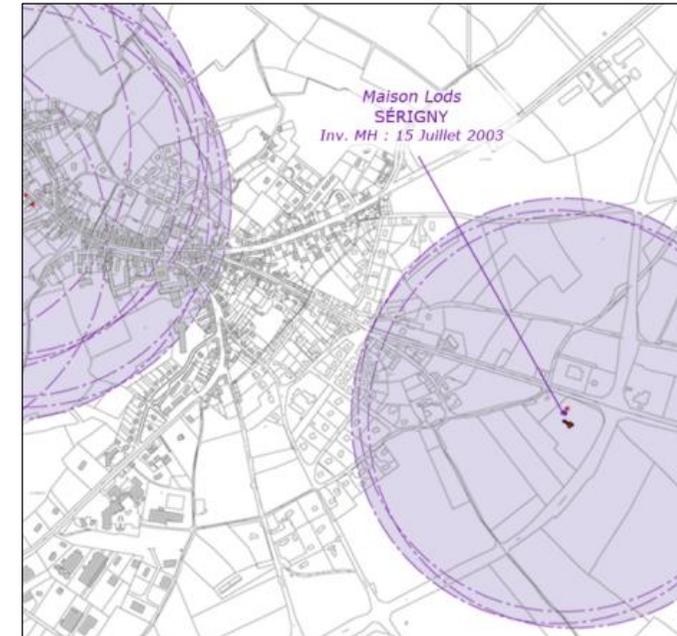
AUTEUR(S) Lods Marcel (architecte)

HISTORIQUE MAISON construite par Marcel Lods pour son usage, en 1974. Lods applique en condensé les principes constructifs qu'il adopte dans le logement collectif et industriel : emploi des éléments préfabriqués en structure ; isolation poussée ; grandes baies profilées en alu ; chauffage et climatisation à air pulsé depuis les caissons mobiles des faux-plafonds avec intégration des lumières ; grande simplicité des volumes. Le plan repose sur une distribution autour du patio qui permet la mise en transparence des pièces entre elles et évite le cloisonnement des volumes.

PROPRIETE propriété d'une personne privée

PROTECTION MH 2003/07/15 : inscrit MH

La maison en totalité (cad. ZL 29) : inscription par arrêté du 15 juillet 2003



EGLISE SAINT MARTIN DU VIEUX, BELLEME

> Parois de la sacristie décorées de peintures murales :

Classé MH : 20 Avril 1905

ADRESSE Saint Martin du Vieux Belleme

TECHNIQUE peinture murale

DESIGNATION peintures monumentales de la sacristie : Christ en croix entre la Vierge, saint Jean et sainte Madeleine, Le Couronnement de la Vierge, Anges agenouillés portant un encensoir

MATERIAUX enduit (support) : fresque

DESCRIPTION Au-dessus de chaque scène est représenté un ange agenouillé portant un encensoir.

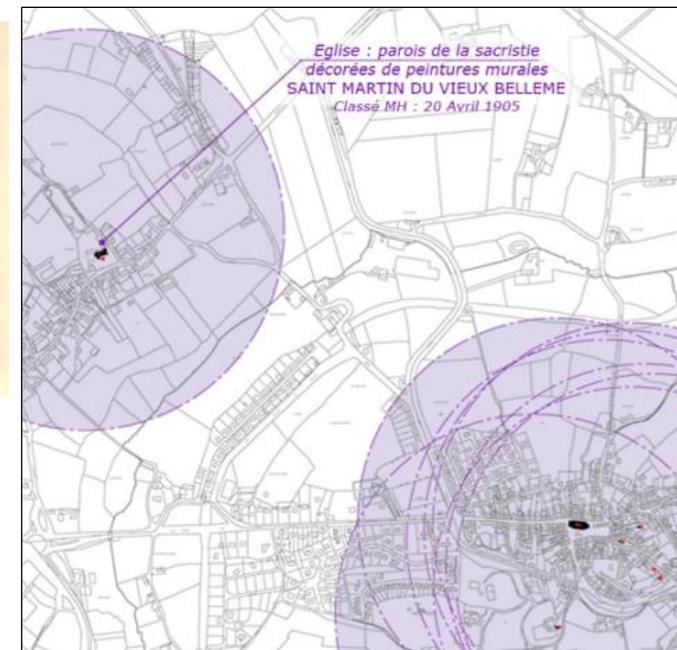
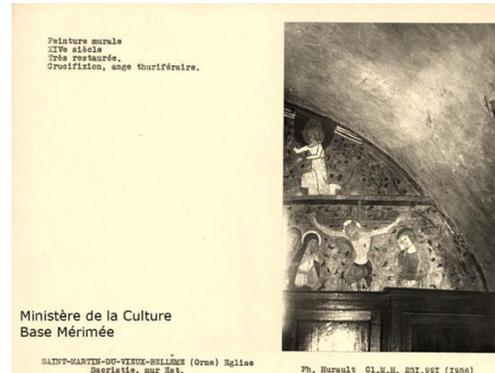
DIMENSIONS DIMENSIONS non prises.

EPOQUE DE CONSTRUCTION 14e siècle ; 1er quart 20e s.

DATE(S) 1900

HISTORIQUE Le scène du Crucifiement a été très mal restaurée en 1900.

PROPRIETE propriété de la commune



LES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES COMME LECTURE HISTORIQUE DE LA VILLE

L'analyse architecturale porte sur l'ensemble des bâtiments présents dans le centre-ville de Bellême et de Sérigny. L'analyse typologique et les caractéristiques de cette typologie a pour finalité de mettre à jour les caractéristiques architecturales des bâtiments.

Ces différentes caractéristiques permettront de définir les futures prescriptions de mise en œuvre au sein de l'AVAP afin de protéger ce qui fait la valeur architecturale de Bellême et de Sérigny.

La typologie de l'habitat urbain peut être déclinée en 7 types en fonction de leurs caractéristiques architecturales :

- A – La maison sur parcelle étroite
- B – La maison traditionnelle à étage
- C – La maison traditionnelle à rez-de-chaussée + combles
- D – Les hôtels particuliers du XVII^e et XVIII^e siècle
- E – La maison et l'immeuble néoclassique du XVIII^e et XIX^e siècle
- F – La maison bourgeoise fin XIX^e - début XX^e siècle
- G – La maison urbaine à étage (XIX^e -et XX^e siècles)

A – La maison sur parcelle étroite (parcellaire d'origine médiéval ou renaissance)

Localisation : Principalement dans la ville ancienne de Bellême

Datations principales :

Les maisons les plus anciennes remontent à la fin du XV^e au XVI^e siècles
Il n'existe plus aucune maison à pignon sur rue (particularité des maisons à pans de bois médiévales)

Caractéristiques :

Dans la majorité des cas, les façades sont sur mur gouttereau. Leur faible largeur qui impose souvent une seule travée révèle la pérennité de la trame parcellaire ancienne dans laquelle le regroupement des parcelles ne s'est pas imposé au cours du temps.
Ce rythme constitue une caractéristique forte de la ville et notamment place de la République même si la majorité des façades ont été remaniées au XVIII^e et XIX^e siècles.

Cet exemple d'une habitation XV^e et XVI^e siècle est caractéristique d'un parcellaire médiéval. Les moulures des baies ont été dénaturées, seuls restent les chanfreins. Le pignon a conservé ses détails décoratifs. Maçonnerie de façade dit en « arête de poisson ».



n°20, rue de la Ville Close



Place de la République

*Façade XVIII^e siècle,
Cette maison, dont la façade modifiée a gardé sa lucarne d'esprit renaissance*



n°3 rue aux Gélines

La réunion de deux logis sous un même faitage est courante dans le Moyen-Âge. Diverses solutions peuvent être adoptées y compris celle qui consiste à adosser deux maisons couvertes en appentis.



Cette habitation située à l'angle de l'impasse du Four et de la rue d'Alençon comprend trois périodes de construction : XVI^e siècle avec sa lucarne à jambage chanfreiné, une corniche XVII^e et des percements en pignon XVIII^e et XIX^e siècle.

B – La maison traditionnelle à étage (des XVII^e et XVIII^e siècles)

Localisation : Dans la ville ancienne, rue d'Alençon

Datations principales : XVII^e au XVIII^e siècles

Caractéristiques :

Maison de plan allongé construite à l'alignement de la rue, élévation à un étage, les travées ne sont pas toujours respectées.

Maçonnerie de moellons, façade enduite ou chaulée, encadrement des baies en pierres de taille, présence de corniche pour les exemples les plus significatifs, toiture à tuile plate sans coyau.

Ces maisons qui font partie d'un corpus peu répandu présentent souvent de nombreux remaniements conséquents aux transformations opérées au cours des siècles. Un examen architectural détaillé est nécessaire avant toutes interventions.



n° 16 rue Cocquetière



n° 16 rue d'Alençon

Cette habitation à l'angle de l'impasse du Jardin et de la rue d'Alençon est représentative de la maison traditionnelle à étage de la fin du XVI^e avec de nombreux remaniements postérieurs.

**C – La maison traditionnelle à RDC + Combles
(XIXe siècle)**

Localisation : en périphérie de la ville ancienne

Datations principales : XIXe siècle

Caractéristiques :

Maison modeste de plan allongé construite à l'alignement de la rue
Élévation à rez-de-chaussée et comble, celui-ci est un simple grenier ou il révèle des pièces éclairées par des lucarnes.

Les plus petites habitations sont des logis à pièce unique (une porte, une fenêtre).
Le comble sert de grenier et n'est pas doté de lucarnes. Les plus grande adopte un plan symétrique avec un couloir central.

Les façades sont en moellons recouvert d'un enduit peint (chaulé), les entourages des baies sont soulignés par un enduit de couleur différente.



D – Les hôtels particuliers du XVIIe et XVIIIe siècle

Localisation : Dans la ville ancienne et principalement rue de la ville close

Datations principales : XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles

Caractéristiques :

Les hôtels particuliers sont des ensembles qui comportent un logis principal, des dépendances et des espaces libres réservés aux circulations et à l'agrément : cours et jardins. A l'image des manoirs ruraux, les hôtels particuliers de la Renaissance possèdent une tour d'escalier hors œuvre. A partir du XVIIe siècle, l'escalier est intégré dans le volume du logis principal.

Les hôtels particuliers sont implantés à l'alignement, les cours et jardins accessible soit par un porche ou un portail latéral en fonction de la configuration de la parcelle.



n°6, place au Blé - XVIIe

Hôtel particulier XVIIe siècle avec sa polychromie de façade en briques et pierre calcaire.



n°6, rue Boucicaut

Cet hôtel particulier remanié au XVIIe siècle a conservé sa tourelle octogonale et son porche d'entrée. XVIe siècle. >



Hôtel Bansard des Bois
(1769 - 1787)



n°34, rue d'Alençon, - fin XVIIIe



n°17, rue aux Gélines - fin XVIIIe



Hôtel de Tascher - fin XVIIIe

E – La maison et l'immeuble à façade néoclassique des XVIIIe et XIXe siècles

Localisation : Rue d'Alençon, Rue Boucicaut, ville close

Datations principales : Seconde moitié du XVIIIe - milieu du XIXe siècle

Caractéristiques :

Immeuble et maison construit à l'alignement de la rue. Élévation à un ou deux étages carrés sous combles éclairés par des lucarnes. Les travées sont généralement en nombre impair afin d'affirmer l'axe de composition des façades. La recherche de l'ordonnement devient la règle à partir du XVIIIe siècle. Corniches, bandeaux d'étages et lucarnes en pierre augmentent les qualités architecturales des bâtiments, avec des garde-corps en fer forgé et en fonte.





n°7, rue d'Alençon, Bellême



n°1, lieu-dit Saint Laurent, Sérigny



n°28, rue de Nogent, Sérigny

F – La maison bourgeoise fin du XIXe et début XXe siècles

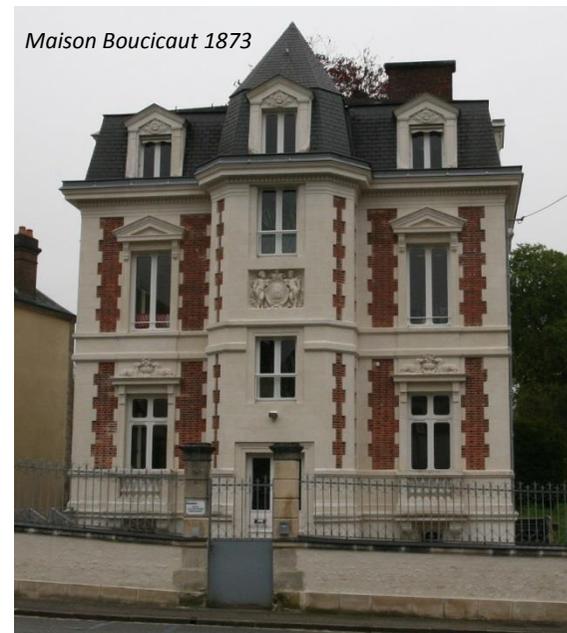
Localisation : Quartier nouvellement urbanisé à l'époque, Bellême et Sérigny

Datations principales : 1870 - 1930

Caractéristiques :

Maisons de qualité situées à l'alignement de la rue, parfois en retrait dans les quartiers nouvellement urbanisés à l'époque. La propriété comporte un jardin clos, cerné de mur bahut surmonté de clôtures et avec un portail ouvragé, qui confèrent à l'ensemble des qualités résidentielles supplémentaires. Cette habitation présente une élévation sur cave, un niveau de soubassement avec un étage carré sous combles. Les façades sont en moellons recouvertes d'un enduit. Les corniches, bandeaux d'étage, effets de pilastres d'angle, entourage des baies à appuis saillants ainsi que les balcons avec des garde-corps ouvragés en fer forgé ou fonte participent au décor recherché de ces habitations.

Les toits sont à long pans, brisés ou à croupe avec des lucarnes en pierre de taille



G – La maison urbaine à étage (des XIXe et XXe siècles)

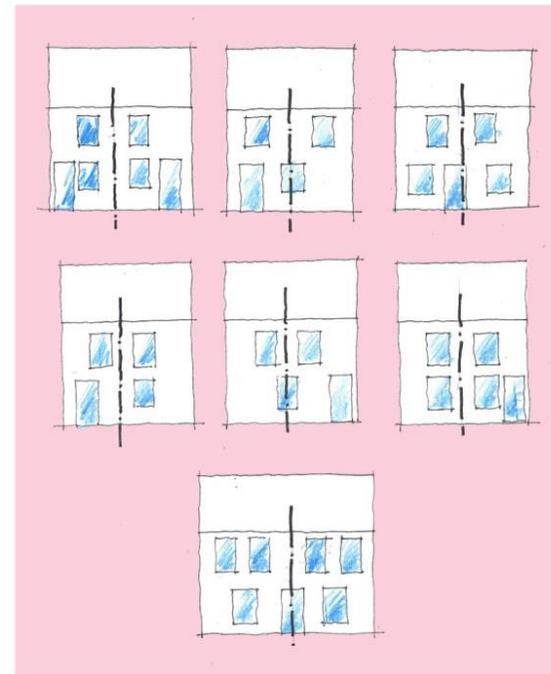
Localisation : dans la ville ancienne et les quartiers nouvellement urbanisés
C'est le type le plus couramment répondu dans le centre-ville et le long des principales voies d'accès. Ces maisons caractérisent les extensions urbaines de la période du XIX^e siècle, en remplacement des logis anciens. Elles sont le plus souvent mitoyennes et implantées à l'alignement des voies.

Élévation

Le logis présente une élévation à R+1 sous comble. Lorsque le comble est aménagé, il est éclairé par des lucarnes en maçonnerie ou en bois. Les toitures sont à deux pans couverte en tuiles ou en ardoises.

Le rez-de-chaussée peut-être doté de boutiques avec ou sans devanture commerciale menuisée.

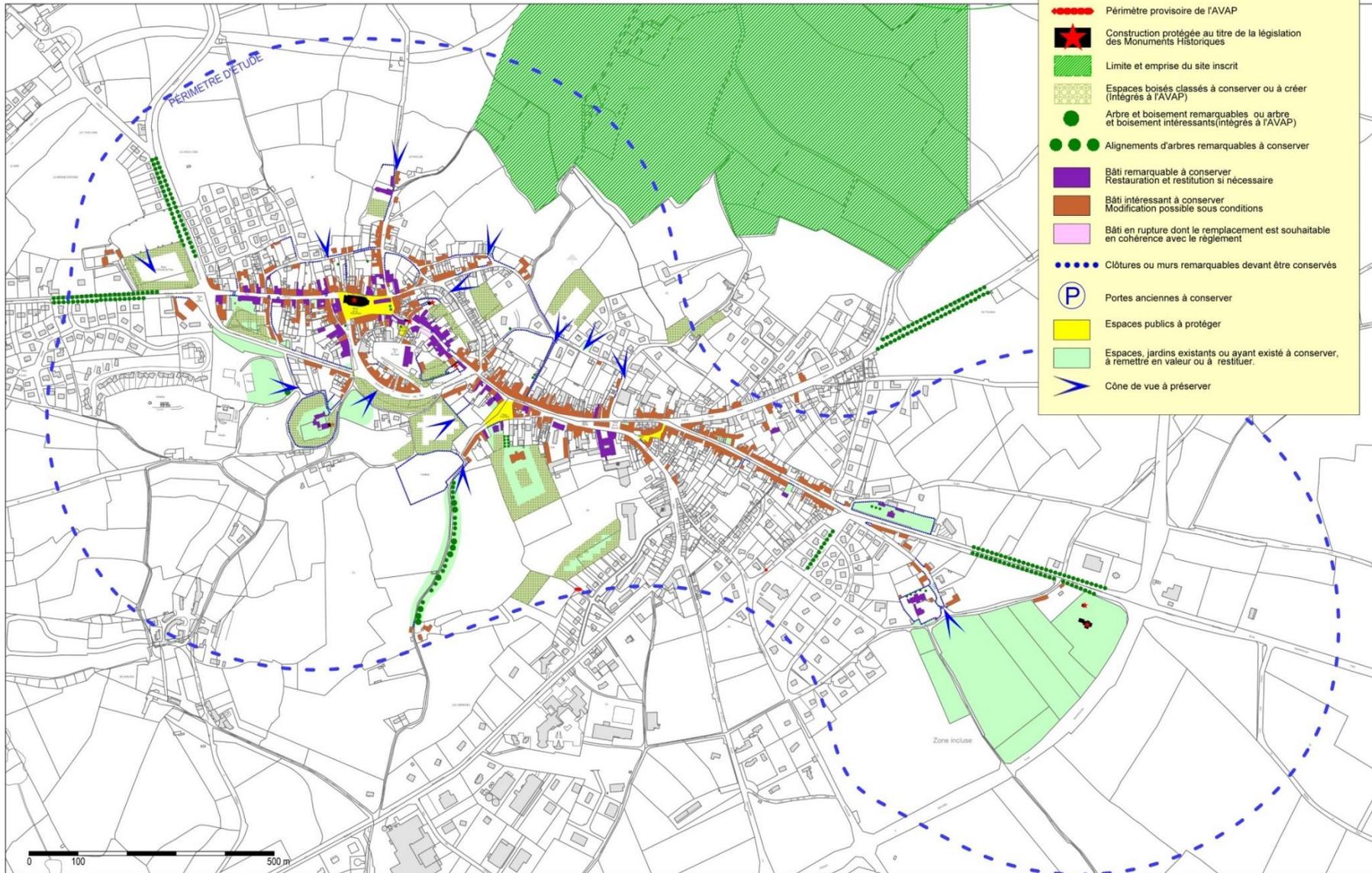
Les façades sont en moellons, recouvert d'un enduit à la chaux recouvert d'un badigeon souvent coloré, les entourages des baies sont soulignés par une différence de couleur. La composition originellement symétrique varie en fonction de la distribution intérieure.



< Différentes compositions de façade issues de la typologie des maison urbaine du XIX^e et XX^e siècle

L'INTERET ARCHITECTURAL DU BATI

Repérage stade diagnostic
Novembre 2014



CHRONOTYPOLOGIE DE L'ÎLOT « RUE DE LA CROIX D'OR »

Cet îlot, faisant partie de la paroisse Saint Sauveur, est un des plus anciens de la ville de Bellême.

C'est un îlot caractéristique du parcellaire médiéval et renaissance.

Deux documents permettent de restituer l'évolution de cet îlot : l'atlas Trudaine de 1747 et le cadastre napoléonien de 1810.



Extrait de l'atlas Trudaine de 1747

L'îlot au XVIII^e siècle est en partie en retrait par rapport à l'alignement actuel.

L'immeuble aspectant la place au Blé est donc un immeuble d'angle et formait l'angle de la rue des halles et de la place au Blé.

L'alignement près de la porte Saint Sauveur semble inchangé. La rue de la Croix d'Or n'existait pas.

Les anciens pignons des bâtiments apparaissent en deuxième plan.



Ancien pignon en retrait



Limite de l'alignement au XVIII^e



XVIII^e siècle

Les halles

Adaptation du plan Trudaine sur le cadastre actuel

— — — Limite de l'îlot en 1747

CHRONOTYPOLOGIE DE L'ÎLOT « RUE DE LA CROIX D'OR »

Les halles sont toujours en place. Le bâti s'est développé en façade du bâti renaissance, un espace libre restitue l'ancien alignement du bâti. L'îlot se développe le long de la place au Blé et compose la nouvelle ruelle de la croix d'Or. Un chemin piéton, disparu, la relie à la place du marché.

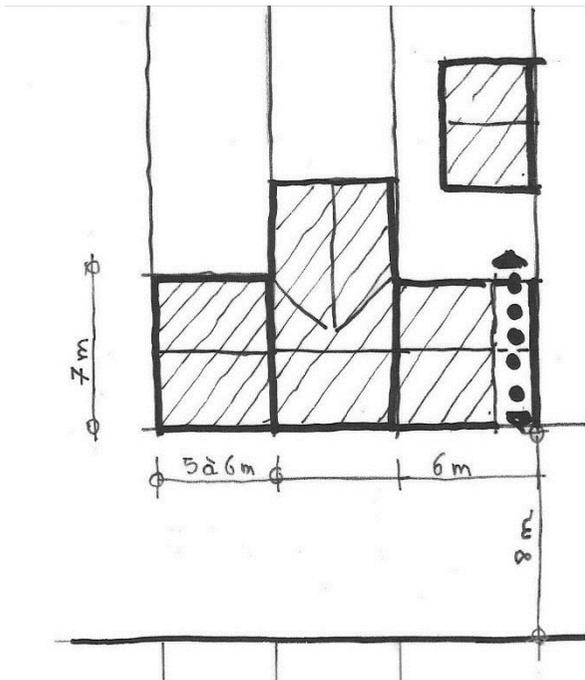


LA TRAME PARCELLAIRE MEDIEVALE ET RENAISSANCE

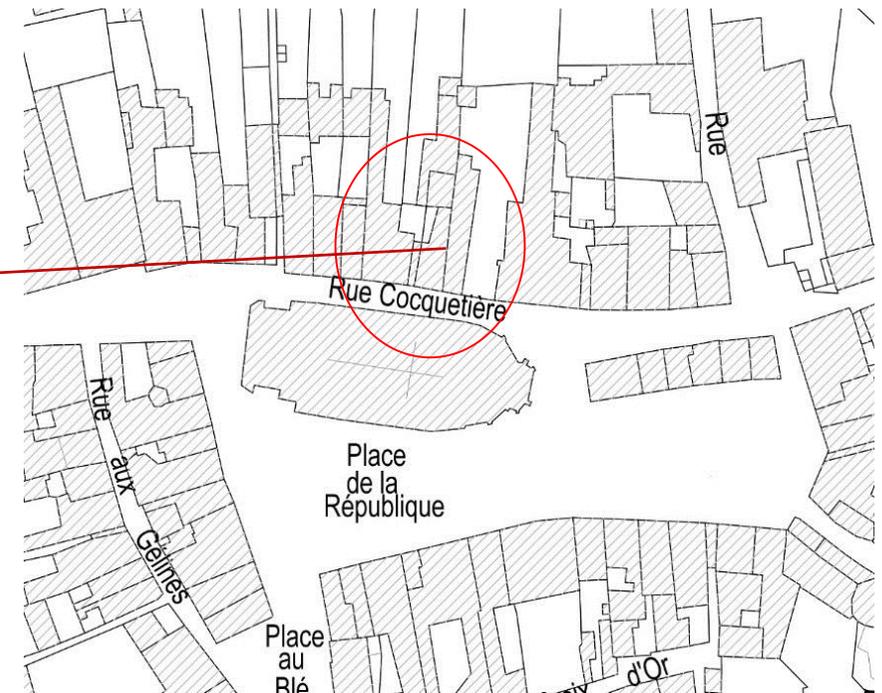
Cette trame est caractérisée par un bâti à l'alignement, sur un parcellaire étroit de 5 à 6 mètres. Le bâti se développe en extension et en cœur d'îlot à parti d'un passage.

Le jardin est souvent très long et traversant.

Exemples : rue d'Alençon, rue Cocquetière

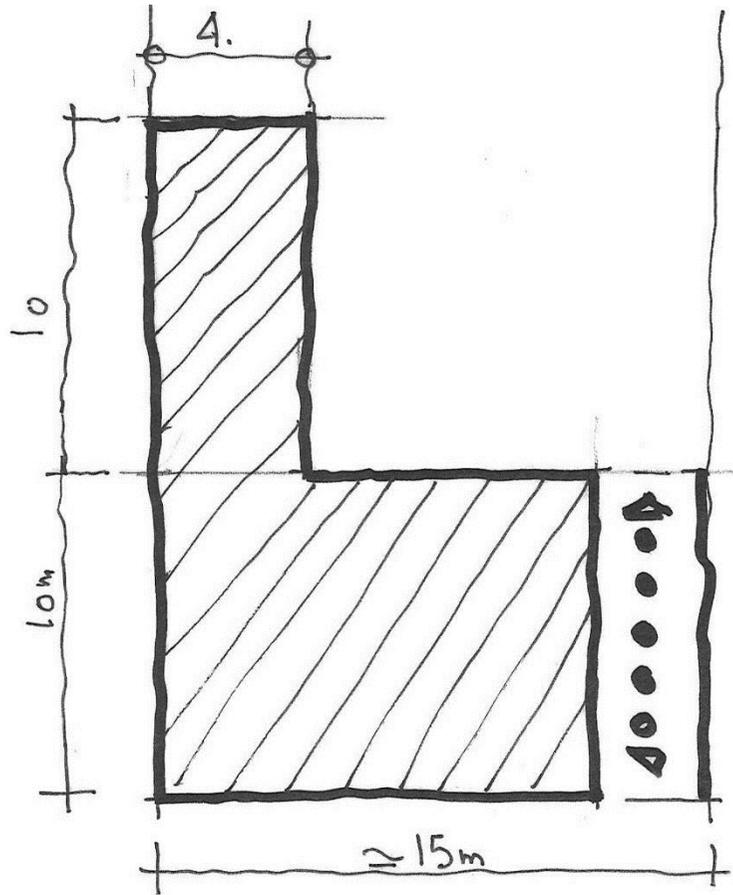


16 rue Cocquetière

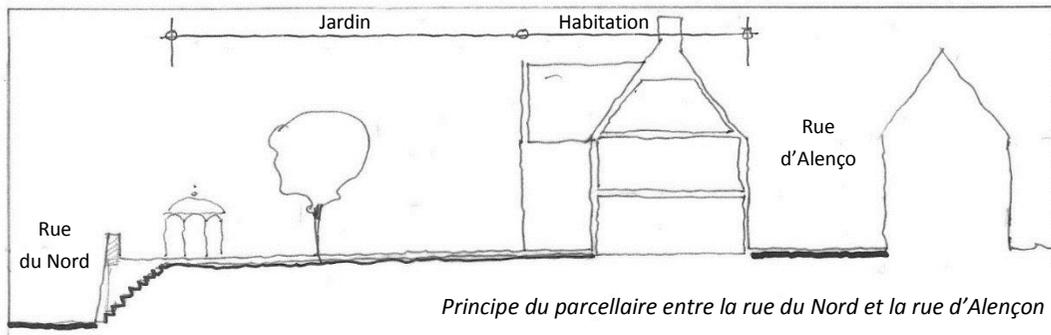
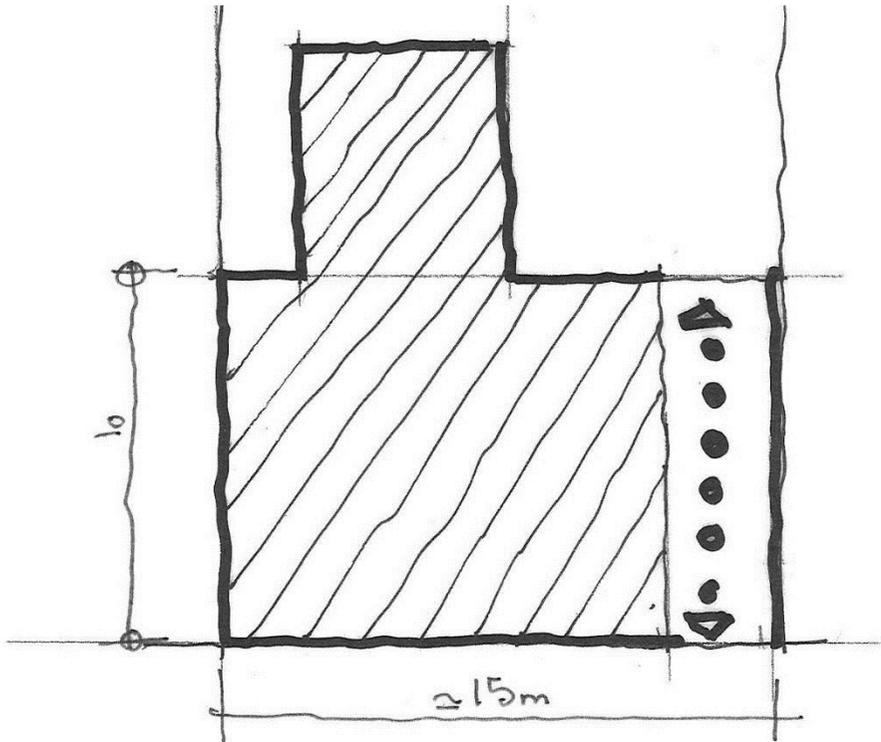


LA TRAME PARCELLAIRE DES HOTELS PARTICULIERS

Cette trame est un multiple de la trame ancienne entre 15 et 16 mètres (réunification de parcelle avec un bâti en L sur l'une des limites. Le jardin est important et souvent traversant (Hôtels particuliers rue d'Alençon).



17, rue des Gélines



Principe du parcellaire entre la rue du Nord et la rue d'Alençon

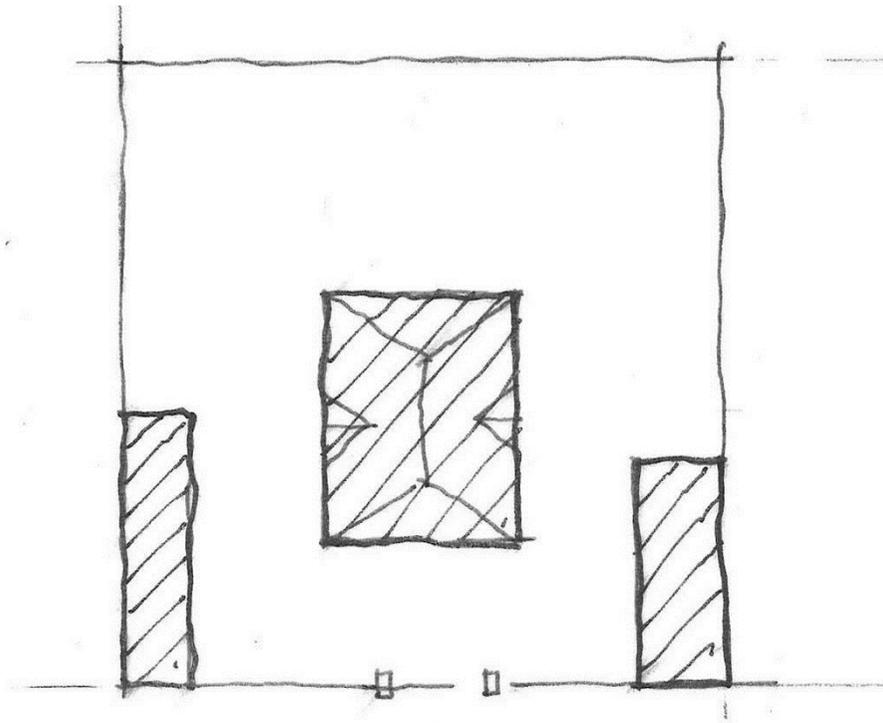


*Hôtel de Suhard, 34 rue d'Alençon
Façade cœur d'îlot avec les anciennes baies renaissances*

LA TRAME PARCELLAIRE DE LA MAISON BOURGEOISE FIN DU XIX^e ET DEBUT XX^e SIECLE

La maison bourgeoise de la fin du XIX^e siècle se caractérise par une implantation au cœur de la parcelle, le bâtiment est de forme souvent carré avec un jardin d'agrément en façade, visible de l'espace public. Aux murs hauts du siècle précédent se substitue un mur bahut en pierre surmonté de ferronnerie.

Les annexes sont adossées aux limites séparatives.

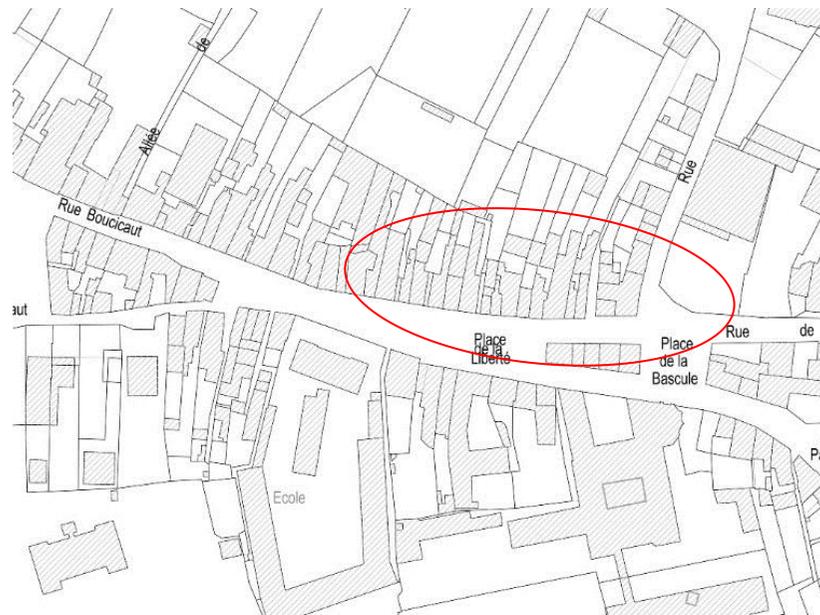


LA TRAME PARCELLAIRE DE LA MAISON URBAINE A ETAGE

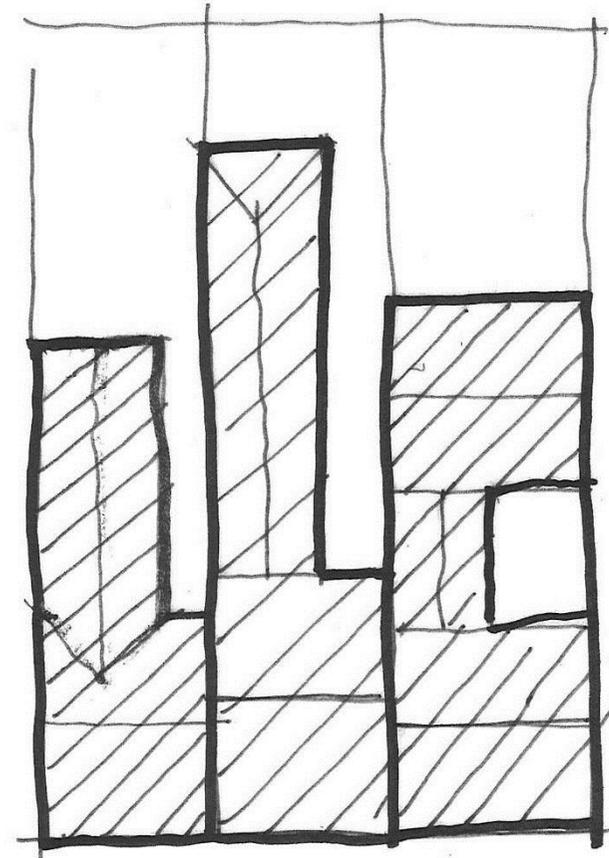
Le parcellaire en lanière engendre une densification dans les parcelles plus petite principalement en centre-ville.

Localisation : Place de la Liberté / Rue Boucicaut

Cette densification est réalisée en cohérence (volume de toiture) avec le bâtiment sur rue car cette densification est apparue dès le milieu du XIX^e et l'extension s'intègre dans la continuité du volume existant.



Extrait cadastre
Rue Boucicaut



4. LES CARACTERISTIQUES DE LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

LES TOITURES

L'histoire urbaine de la ville de Bellême lui donne une image forte qui se lit à travers la diversité des volumes de toiture et de ses matériaux utilisés (tuiles et ardoises).



Vue de la place Roger Heim

Jusqu'au XVIII^e siècle, les toitures sont assez simples : mur gouttereau avec versant de toiture sur rue.

La trame parcellaire médiévale perdure sans regroupement de parcelles. Le volume sur la parcelle, lorsque le bâtiment se modifie, se modifie avec un couronnement perpendiculaire souvent terminé par une croupe.

Quelques tours d'escalier de plan circulaire donne à la ville une silhouette différente où les emboitements de toit reflètent une organisation intérieure, d'une nouvelle façon d'habiter.



Vue de la place de l'Europe



Rue Cocquetière



*Angle de la rue d'Alençon
et de la place de la République*

Les pentes de toiture sont importantes (50°) et les versants sont protégés par des chevronnières en maçonnerie sculptés en partie basse. A partir du XVIIIe siècle, d'autre type de couverture apparaît avec le bris à la Mansart et les couvertures en pavillon. Au XIXe siècle, les pentes de toitures deviennent plus faibles.



Vues de la tour de l'horloge



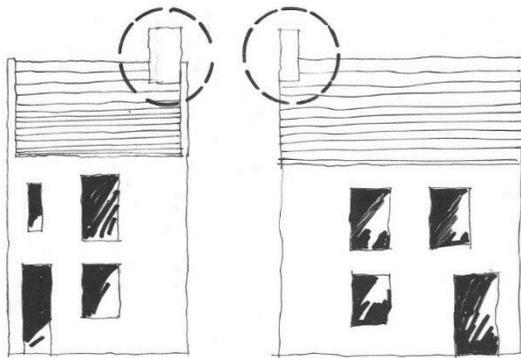
Hôtel Bansard des Bois



LES CHEMINEES

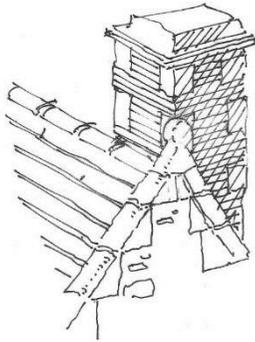
La restitution des souches de cheminée sur un immeuble ancien doit tenir compte de l'époque de construction de celui-ci. Jusqu'au 18^e siècle, les souches sur les immeubles sont de section carrée ; avec l'apparition des boisseaux en terre cuite au 19^e siècle, elles deviennent rectangulaires.

Elles ne sont pas axées sur le faîtage et souvent en retrait par rapport à la chevronnière. Le couronnement peut être en pierres ou en briques avec jeu de modénature.



XVIIIe siècle

XIXe siècle



Hôtel Bansard des Bois



Souches de cheminées XIXe siècle



LES LUCARNES

L'architecture traditionnelle se caractérise par deux grands versants de toiture sans aucun percement, jusqu'à une époque récente les greniers ne sont pas habitables, de fait les lucarnes seront des ouvertures de taille modeste fermées par un simple volet.

Lorsqu'il y a des lucarnes, elles sont généralement en pierre et composées avec le rythme des baies de la façade.

Le couronnement avec un bris à la Mansart qui apparaît au XVIII^e siècle intègre une composition de façade.

Il y a très peu de lucarne identifiée sur la ville de Bellême antérieur au XVIII^e siècle. Le seul exemple remarquable est sur la place de la république.



Il y a très peu de lucarne identifiée sur la ville de Bellême antérieur au XVIII^e siècle. Le seul exemple remarquable est sur la place de la République.

Beaucoup de percements en toiture sont postérieurs à la construction du bâtiment.

Au XIX^e siècle, le couronnement dit à la Mansart » va se développer et l'utilisation du volume des combles sera intégré dès l'origine de la construction.



Lucarne fin XVIII^e sur bâtiment construit après 1747



Lucarne Renaissance Place de la République



Lucarne XIX^e sur hôtel particulier XVIII^e rue d'Alençon

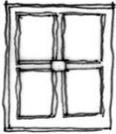


Lucarnes XIX^e

LES MENUISERIES EXTERIEURES

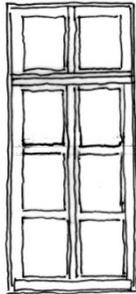
Les fenêtres

Les menuiseries extérieures en bois font partie intégrante de la composition de la façade.



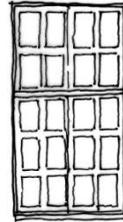
17^e siècle

Les surfaces de vitrage sont petites. Les petits bois font office de structure.



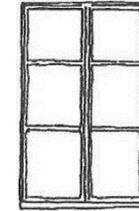
18^e siècle

La surface de vitrage augmente, elle permet d'agrandir la dimension des baies. Les sections des parties en bois restent assez importantes.



17^e siècle, début 18^e siècle

Si les surfaces de vitrage augmentent, la dimension des vitrages reste inchangée et les petits bois renforcent le châssis



19^e - début 20^e siècle

Les surfaces de vitrage augmentent ; la dimension des baies diminue. La section des petits bois diminue. Une certaine fantaisie apparaît dans l'organisation des traverses



Toute modification visant à simplifier le dessin de ces menuiseries remet en cause l'équilibre architectural de la composition. Dans le cas de remplacement de menuiseries dans la façade, les traverses, impostes ou petits bois devront être restitués à l'existant.

Il reste très peu de menuiseries des 17^e et 18^e siècles, et souvent les menuiseries du 18^e siècle avec imposte fixe ont été remplacées par des ouvrants à petits bois.

34, rue d'Alençon
Menuiseries XVIIIe avec imposte

Exemples de menuiseries XVIII^e



6, Place au Blé - La composition des vitrages du comble ne respecte pas ceux l'étage et du RdC



29, rue de la Ville Close
Les cintres baies du RdC sont différentes de celles de l'étage

Menuiseries XVIII^e avec imposte



22, rue d'Alençon - Le cintre des menuiseries respecte le profil de style Rocaille de l'arc de la fenêtre

Exemples de menuiseries XIX^e

Bâtiment début XIX^e



Maison Bouicault



LES MENUISERIES EXTERIEURES

Les volets

Les volets extérieurs dont parti intégrante de la composition de la façade, ils étaient généralement persiennés pour les étages et pleins au rez-de-chaussée.

Volets et gonds XVIIIe



Suppression des volets battant qui dénature la façade



6, rue Cocquetière



17, boulevard Bansard des Bois



Rue de la Ville Close

LES MENUISERIES EXTERIEURES

Les portes

Quelques portes anciennes subsistent en centre-ville, elles témoignent de l'évolution de cet élément de la façade au cours des siècles. Les portes 17e et 18e siècles sont pleines, elles sont décorées d'un jeu de tablettes saillantes, carrées ou rectangulaires, plus ou moins soignées (biseau, plis de serviette...)

Les portes les plus élaborées présentent des cadres moulurés de style rocaille ou néoclassique. Une imposte vitrée surmonte généralement la porte d'entrée et s'harmonise avec les menuiseries des baies.

Au 19e siècle, la porte se simplifie, la quincaillerie devient moins présente (heurtoir, ferrure...) mais elle participe toujours au décor de la porte.



Porte XVIIIe 23, rue d'Alençon



Porte XVIIIe avec imposte



Portes XIXe



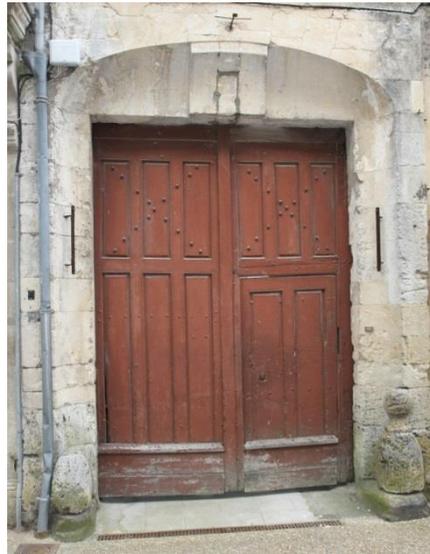
Portes XIXe - début XXe



LES MENUISERIES EXTERIEURES *Les portails*



Portail XVIII^e 10, rue d'Alençon



Portail XVIII^e Rue de la Ville Close



*Portail début XVIII^e (régence)
16, rue de la Ville Close*



Portail XVIII^e 14, rue Boucicaut



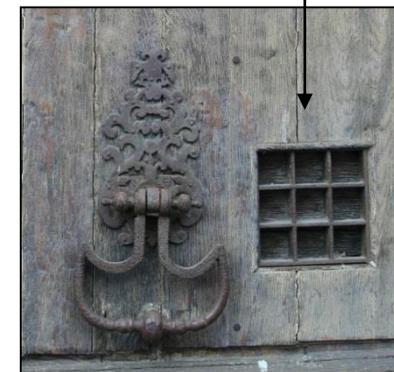
Portail XVIII^e 29, rue de la Ville Close



Portail XIX^e 8, rue Boucicaut



Détails de heurtoir



LES MENUISERIES EXTERIEURES

La ferronnerie

Les hôtels particuliers du XVIIIe ont apporté une qualité dans le traitement des garde-corps avec la réalisation du balcon en fer forgé dans l'esprit Rocaille et néoclassique. Au XIXe siècle le garde-corps s'est simplifié avec l'apparition de la fonte datant du début XIXe siècle.



*22, rue d'Alençon
Balcon 2ème moitié du XVIIIe*

Garde-corps XVIII^e



Rue Ville Close



Garde-corps XIXe siècle



LES MATERIAUX

La pierre

La pierre calcaire est très utilisée dans l'architecture urbaine, on la retrouve en entourage des baies, chaînage d'angle, bandeau et corniches. Les façades en pierres appareillées restent une exception de même que celles en briques

Les maçonneries sont réalisées en moellons de calcaire recouvert par un enduit à la chaux venant à fleur de parement. La taille des pierres d'encadrement est plus ou moins soignée suivant la qualité de la façade et de la construction. Les enduits sur les façades ainsi que les entourages des baies sont souvent recouvert d'un badigeon de chaux de couleur différente.



Exemple d'appareillage de moellons sous enduit

10, rue de la Ville Close

Rue d'Alençon

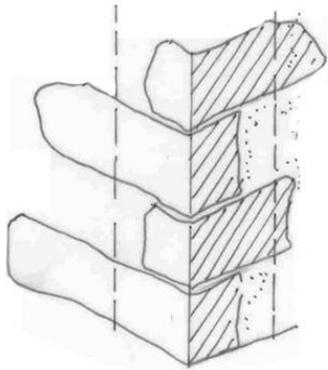
LES MATERIAUX

Enduits et chaînage

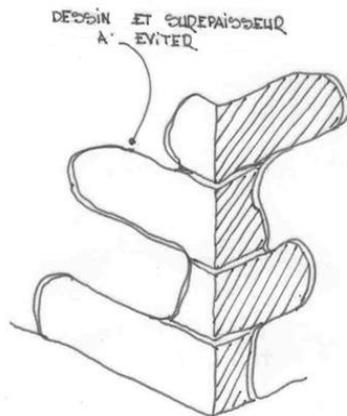
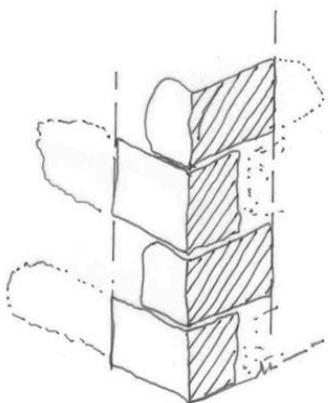
Au XIXe siècle, les entourages des baies lancées et crossette tirent parti de cet effet esthétique.



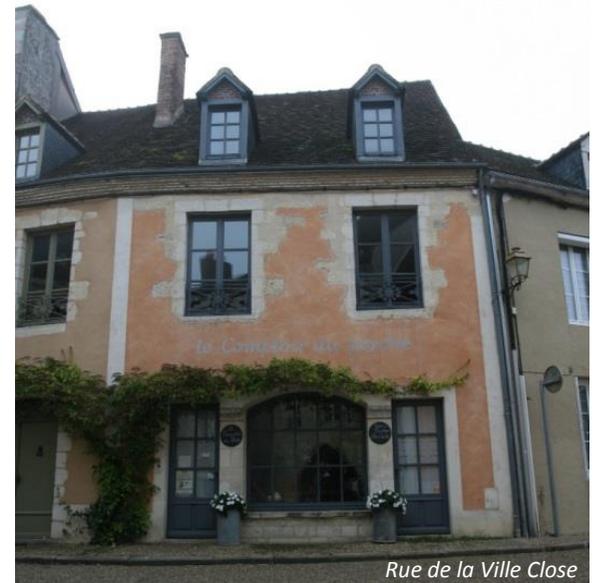
Facade immeuble XIXe siècle



Le principe constitutif des appareillages en pierres des chaînages d'angle est indépendant de l'effet stylistique de l'époque de construction.



Facade immeuble XIXe siècle



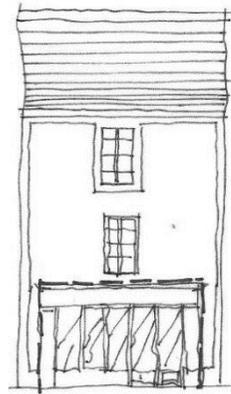
Rue de la Ville Close

LES DEVANTURES COMMERCIALES

Le local commercial doit faire partie intégrante de l'immeuble qui l'abrite

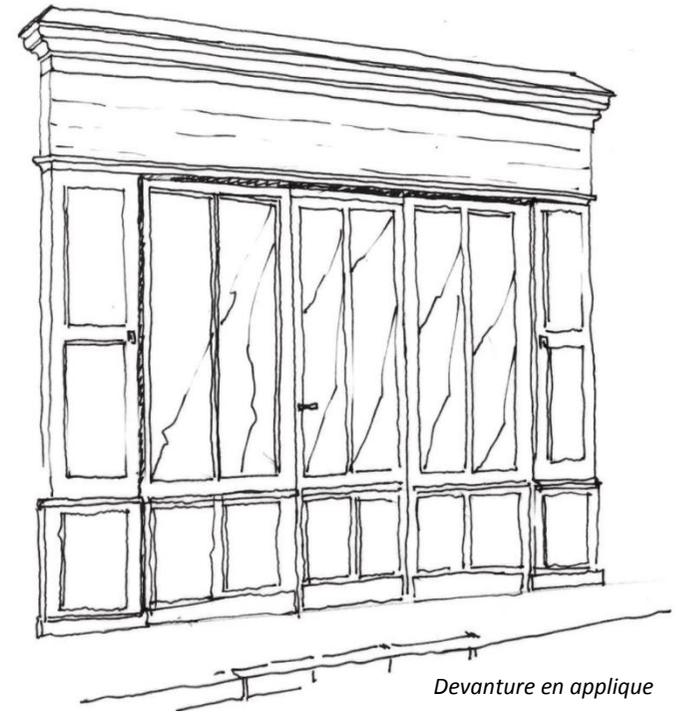
La structure de l'immeuble doit donc apparaître en totalité lorsque ses caractéristiques se présentent comme telles : façade maçonnée, piédroits en pierre de taille, portes ou porches. Lorsque le commerce occupe plusieurs immeubles contigus, la façade commerciale doit être en autant de parties qu'il existe des façades différentes d'immeubles.

Les devantures commerciales s'inspirent des vitrines lambrissées de la fin du 19e siècle.



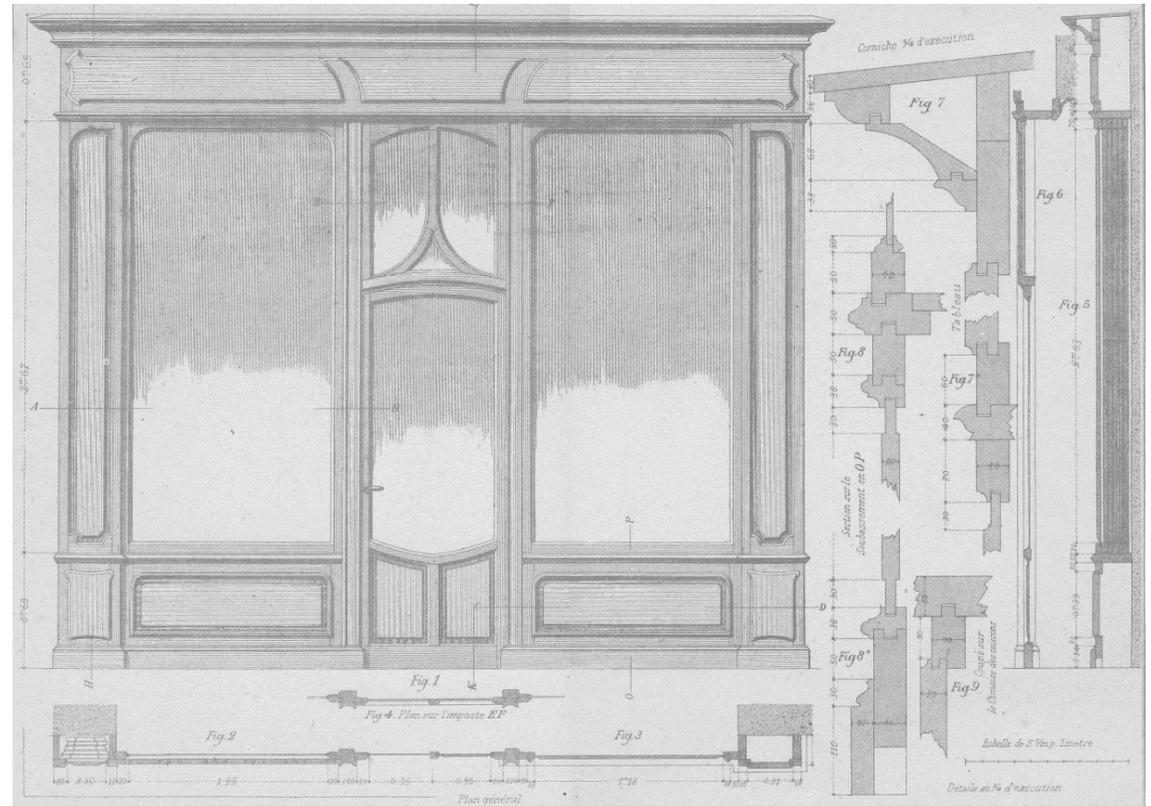
Devanture en tableau

Elément d'une ancienne échoppe



Devanture en applique

Exemple de façades commerciales fin 20^e siècle



Devanture avec volets en bois extrait du « Nouveau Rubo - L'art de la menuiserie », planche 28

LES DEVANTURES COMMERCIALES

Les enseignes

Aucun élément informatif, propre à un commerce, ne devra accrocher le regard d'une manière intempestive, ni entraîner une surenchère visuelle, finalement inutile et préjudiciable à la qualité urbaine de l'environnement. Les enseignes en fer forgé ou en bois découpé sont préconisées.

Il est conseillé d'éclairer les enseignes par des projecteurs intégrés aux suspentes. Les enseignes en lettres peintes sur la façade semble assez prisées à Bellême.

Les éclairages

Un soin particulier sera apporté au dispositif d'éclairage et à sa position par rapport à la surface éclairée.

Les accessoires : auvent, bannière, store

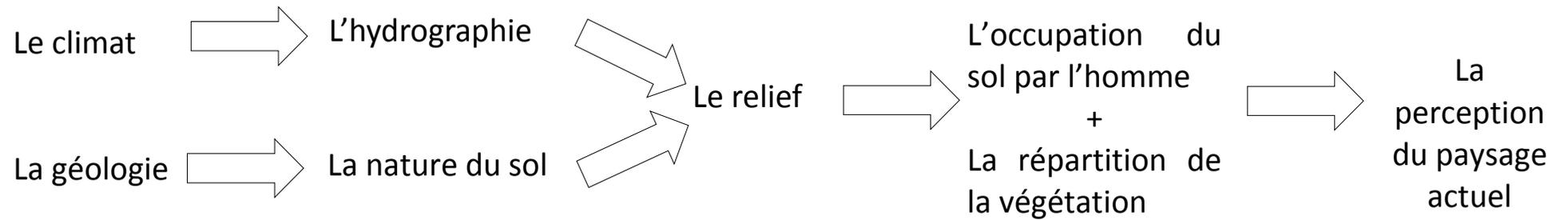


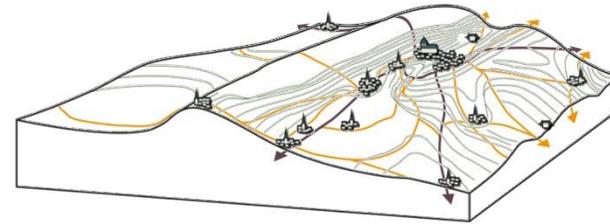
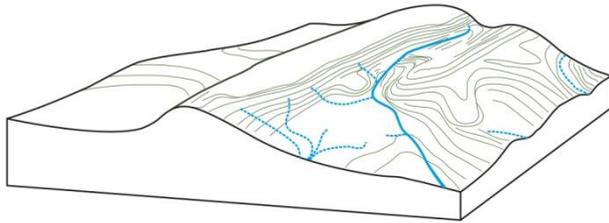
5. LE PATRIMOINE PAYSAGER

A. LE PAYSAGE DE BELLEME

La formation du paysage

Généralité

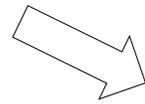




Le climat



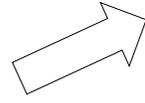
l'hydrographie



La géologie



La nature du sol



Le relief



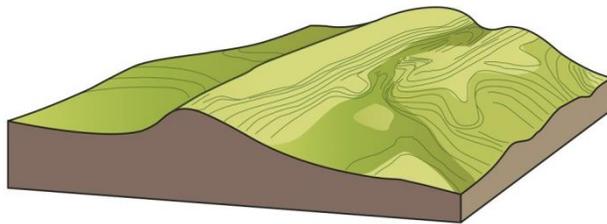
L'occupation du sol par l'homme

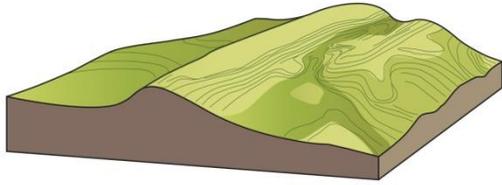
+

La répartition de la végétation

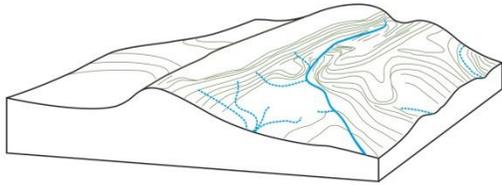


La perception du paysage actuel

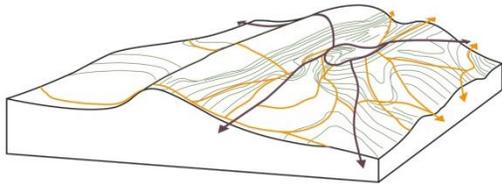




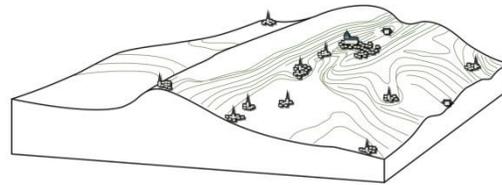
La géologie du pays Bellêmois est composée de roches sédimentaires plus ou moins tendres que l'érosion hydrique a sculptées différemment.



Les cours d'eau ont creusé les vallées faisant émerger les roches les plus dures.



L'Homme a fait de ce relief un atout pour implanter les voies principales de communication tantôt dans les vallées, tantôt sur les lignes de crête ; sans oublier les interconnexions de collines en collines



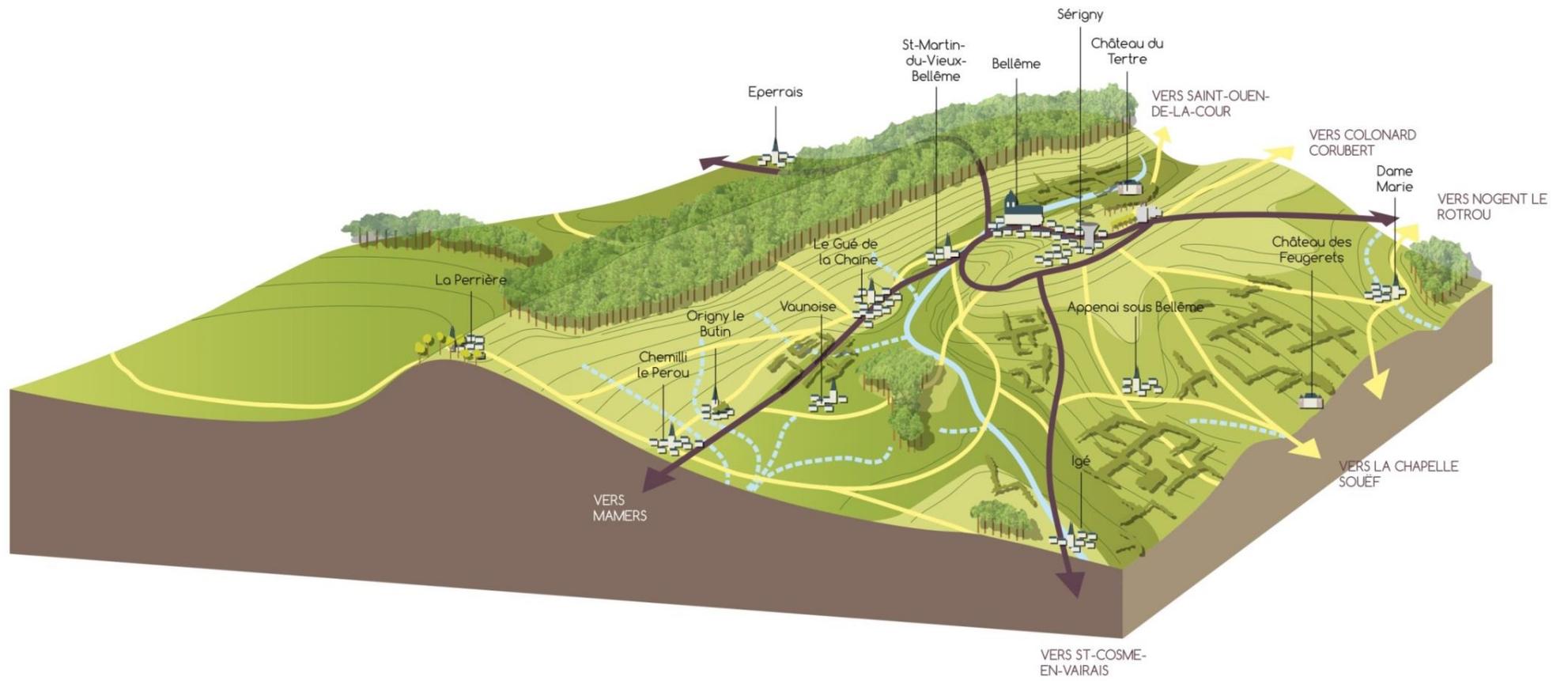
L'Homme a également tiré profit du relief naturel pour y implanter ses habitations en des lieux stratégiques que se soit sur les éperons rocheux pour la défense, ou près des cours d'eau pour un accès facile à cette ressource vitale.



L'occupation du sol par l'homme explique la répartition de la végétation actuelle : la forêt se cantonne aux terrains médiocres et/ou trop pentus.

L'agriculture en parcelles a engendré le paysage de bocage.

Appliquée à Bellême



L'importance du relief

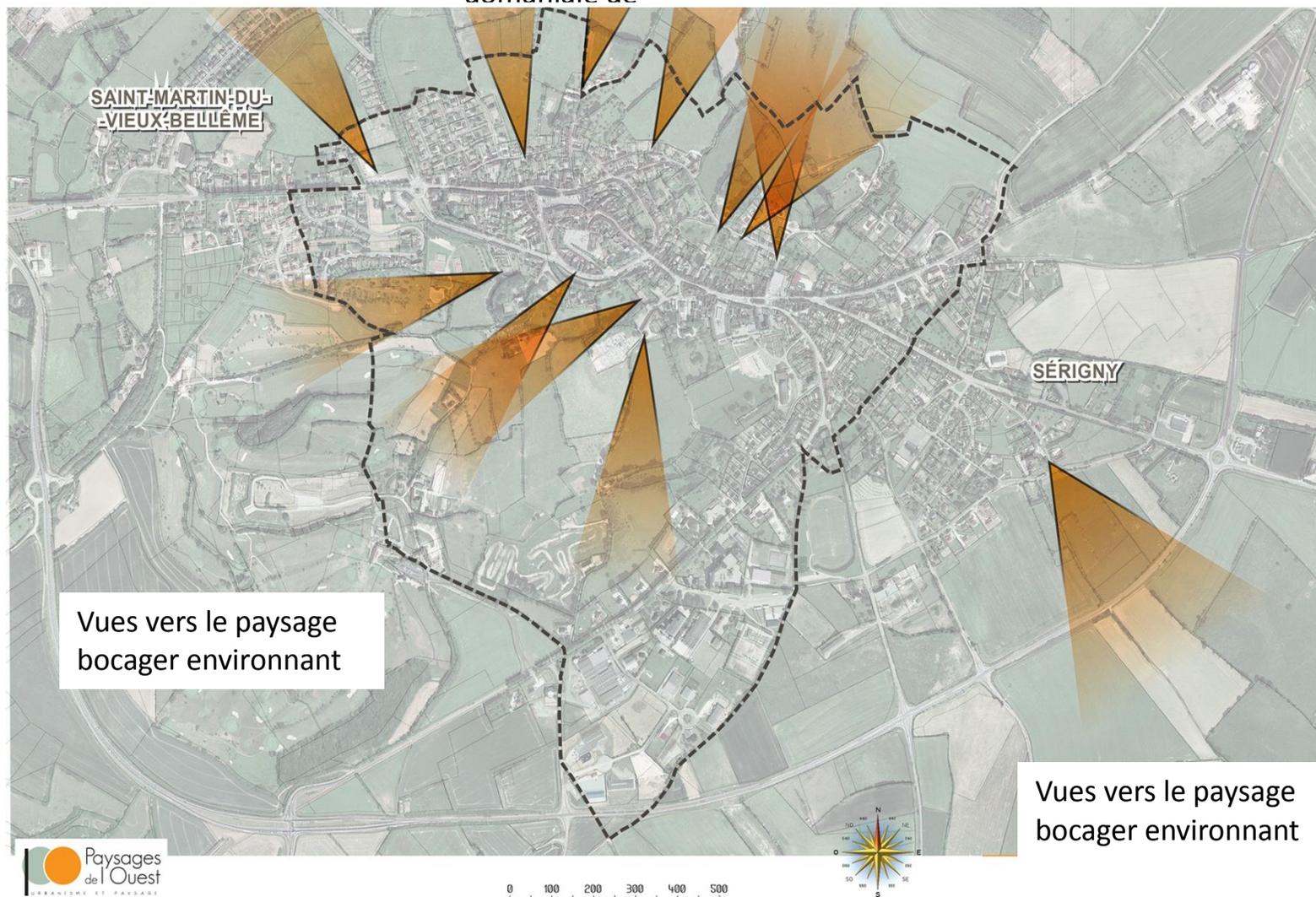


- **La géologie du Perche explique le paysage d'aujourd'hui.**
- Le Perche fait partie d'une zone géologique affaissée où se sont entassés les sédiments du Jurassique et du Crétacé durant le secondaire. Au tertiaire, les failles héritées du vieux socle hercynien ont rejoué. L'érosion des cours d'eau a patiemment façonné le relief actuel.
- Bellême est construit le long d'une ligne de crête révélant la présence d'une de ces failles. Ceci explique le relief particulièrement marqué à cet endroit et donc la **situation stratégique de la ville.**
- De nombreux points culminants offrent de beaux panoramas tantôt sur les bourgs, tantôt sur la forêt, tantôt sur la forêt au nord, les plaines et le bocage.

- Ligne de crête principale
- Ligne de crête secondaire
- Cours d'eau

Les perspectives remarquables depuis Bellême et Sérigny

Vues vers la forêt domaniale de



Les vues depuis Bellême et Sérigny donnent sur la forêt domaniale de Bellême au nord et sur la campagne environnante au sud et à l'ouest. La ligne de crête se poursuivant vers l'est, les vues dans cette direction sont vite stoppées par la végétation notamment.

Les perspectives remarquables vers le nord



Vue depuis le bas de la rue de la Fontaine



Vue depuis une venelle entre la rue d'Alençon et la rue du Nord



Vue depuis la rue du Nord



Vue depuis la rue Albert Leclerc

Les perspectives remarquables vers l'ouest et le sud



Vue depuis la rue des Quatre Vents



Vue depuis boulevard Bansard des Bois



Vue depuis la rue des Quatre Vents



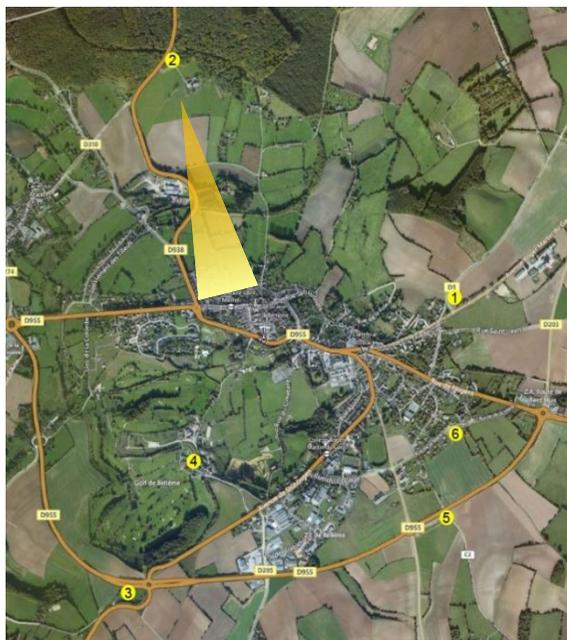
Vue depuis la promenade boulevard Bansard des Bois

Les perspectives remarquables vers Bellême et Sérigny



Les perspectives remarquables







Vue depuis l'aire de la Croix Feu Reine



Vue depuis l'aire de la contournante (RD)







L'église de Sérigny



Vue depuis la rue de la Mare vers le sud



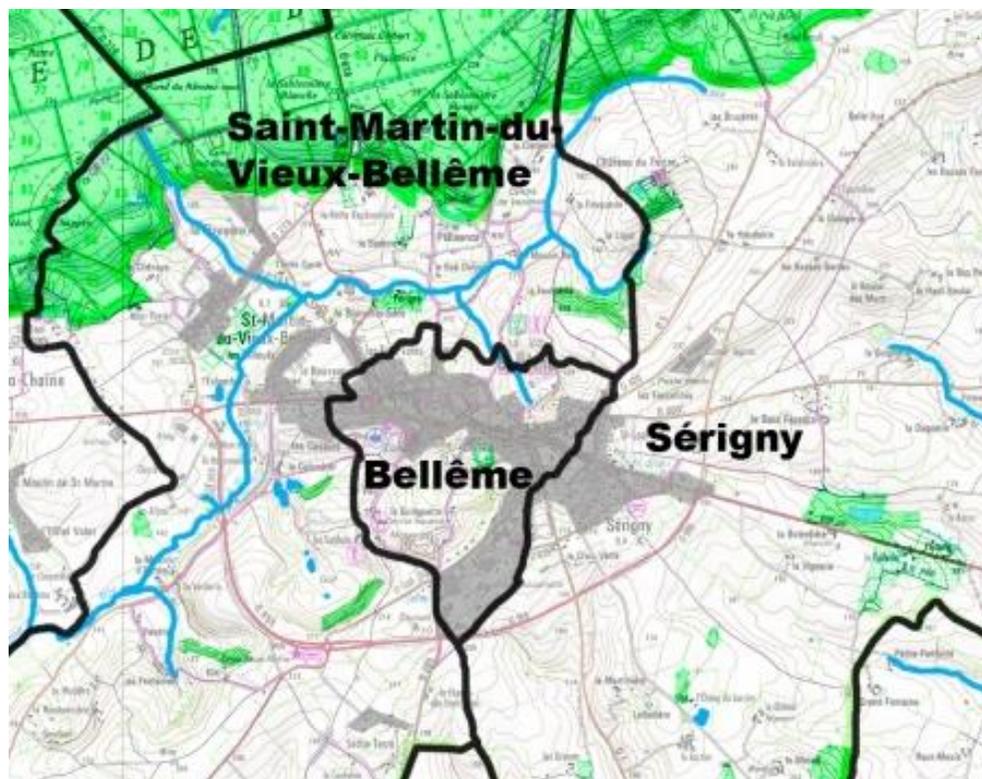
Vue depuis la rue de la Mare (Sérigny) vers le sud-est



La rue de l'Eglise

B. LE PATRIMOINE PAYSAGER REMARQUABLE

L'occupation des sols

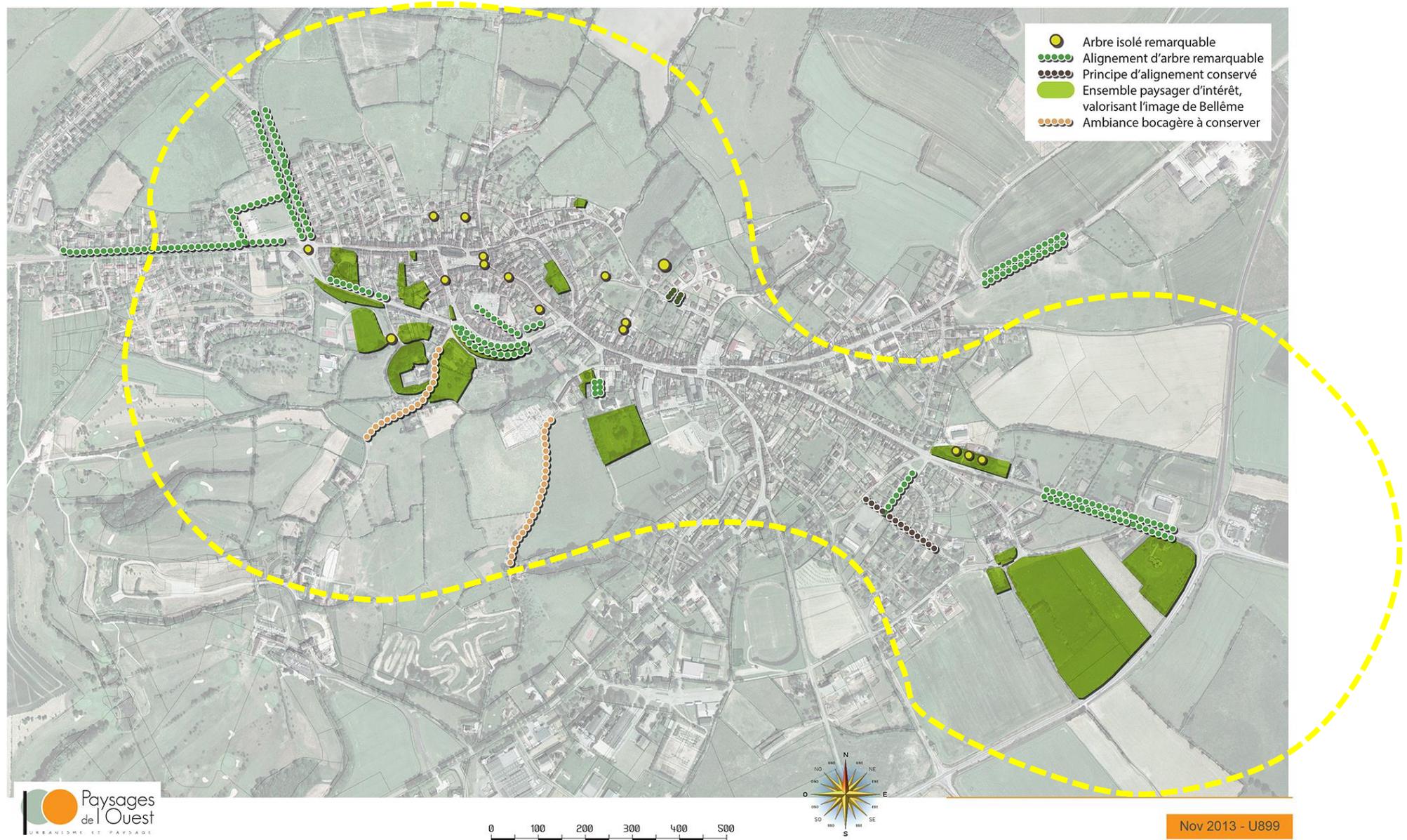


- La forêt domaniale de Bellême au nord => fond de perspectives de toutes les vues vers le nord.
- Un paysage de bocage le long des talwegs => fond de perspectives des vues vers l'ouest et le sud.
- Un paysage urbain => Bellême + Sérigny
- Des cœurs d'îlot composés de jardins privés formant des ensembles plus ou moins cohérents
- Des boisements denses sur les pentes les plus marquées => les espaces laissés libres par l'urbanisation se sont boisés de façon naturelle.
- Quelques arbres isolés remarquables de part leur âge, leur port, leur situation, leur essence...

Périmètre de l'étude de l'AVAP

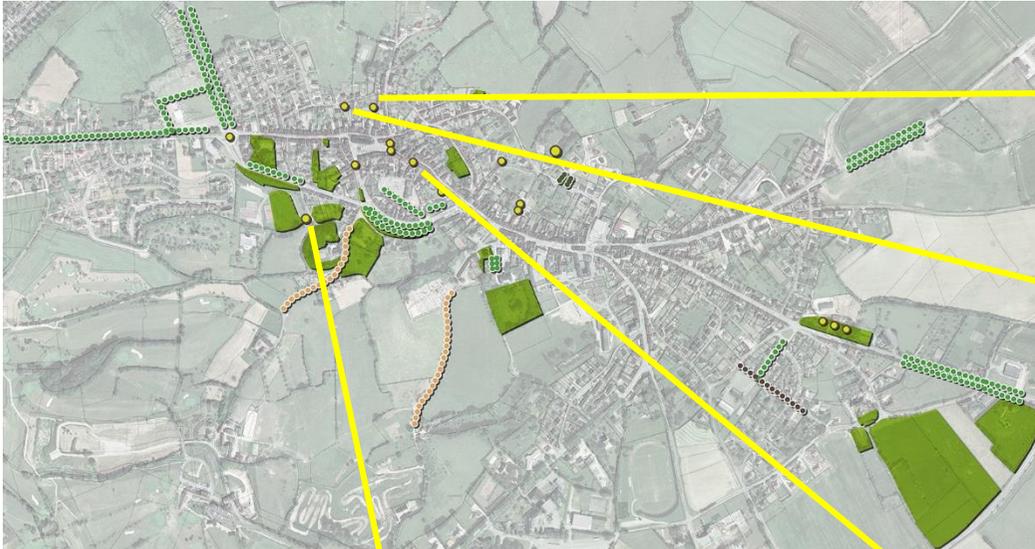


Repérage des éléments paysagers remarquables



Les arbres isolés remarquables





Un séquoia dans un jardin privé, rue du Nord



Un cèdre du Liban et un séquoia, rue de la Herse



Le marronnier de la rue des Quatre Vents



Un érable sur une placette belvédère de la rue Ville Close



Un cèdre du Liban, rue de Ronnel



Un hêtre, allée de Ronnel



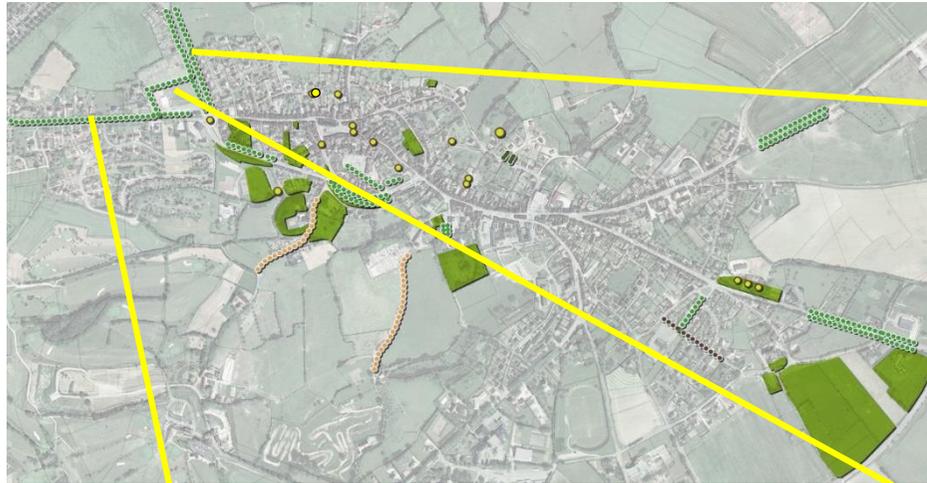
Un thuya Emerald, rue Ville Close



Deux épicéas et un cèdre du Liban au pied du château d'eau de Sérigny, rue de Nogent

Un cèdre du Liban, rue de Nogent

Les alignements remarquables



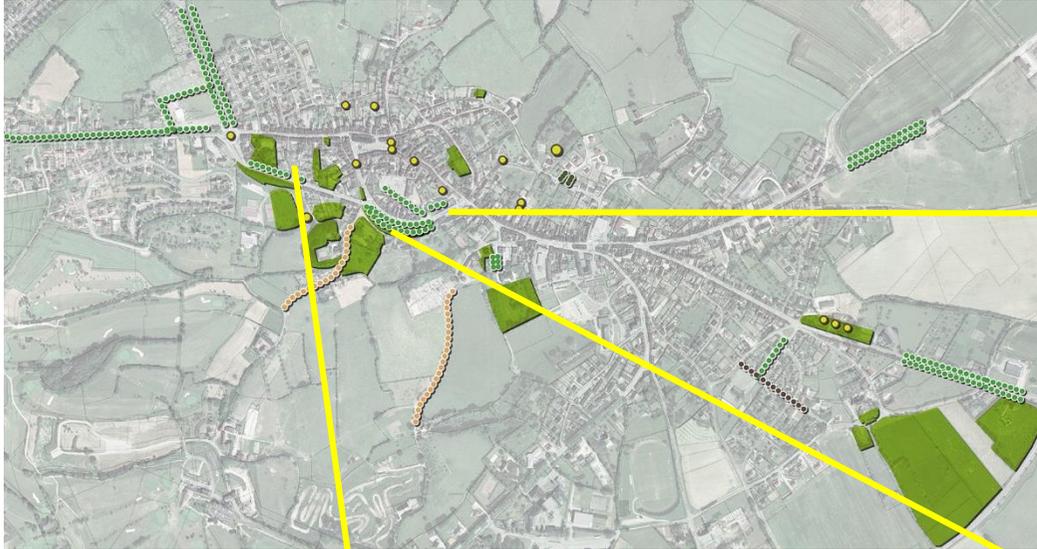
Les platanes monumentaux de la rue des Trois Coins (RD938)



Les platanes monumentaux de la route de Mamers (RD455)



Les tilleuls taillés en rideau de la place du Champ de Foire



Le bouquet d'arbres au pied de la place du Château



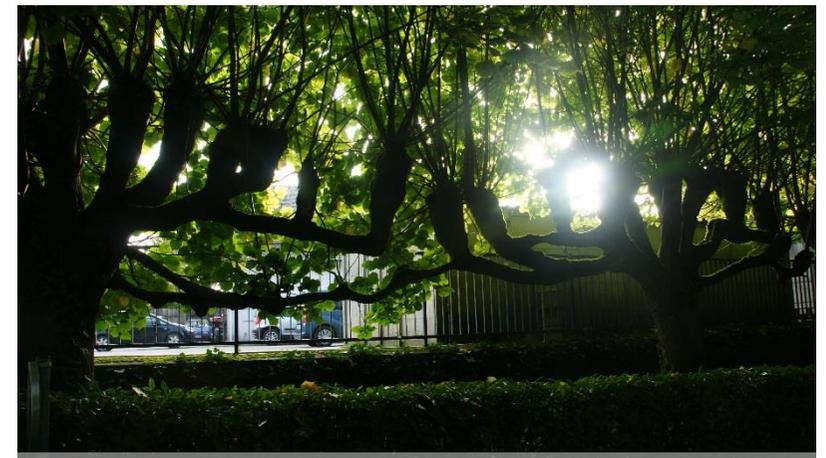
L'avenue du Docteur Boutron, avec une haie arbustive au premier plan et un rideau d'arbres variés (principalement des tilleuls)



Le mail de tilleuls du boulevard Bansard des Bois



L'alignement de tilleul, Place de l'Europe et rampe du Château



Les tilleuls du jardin du Centre Psychothérapique de l'Orne, place Boucicaut



Le double alignement d'érables, RD 920, entrée est de l'agglomération



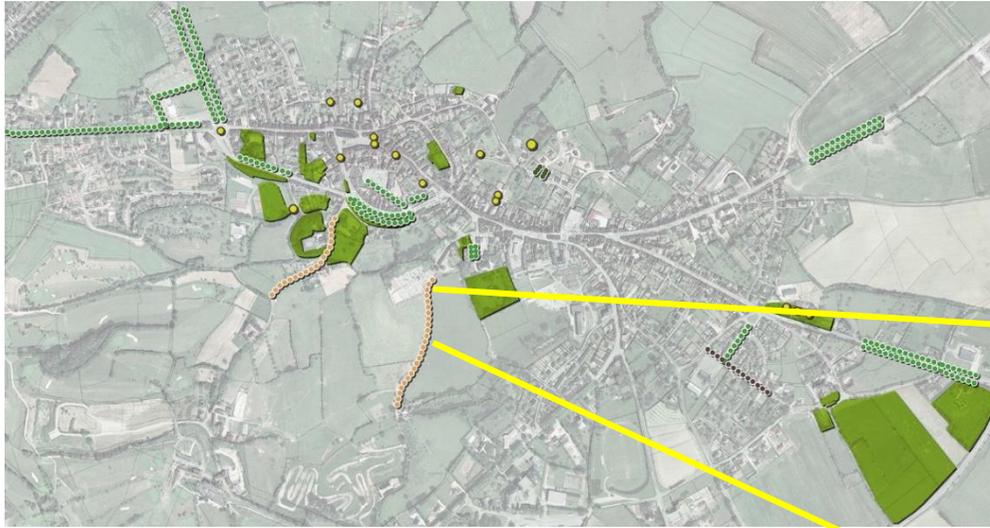
L'alignement de bouleau et sa contre allée engazonnée, rue du Terre (Sérigny)



Les topiaires de charmes, rue de Nogent



Les ambiances bocagères à conserver



La rue de la Guinguette bordée de murs de pierres



Ambiance champêtre, rue Saint Santin



Ambiance bocagère, rue de la Guinguette

Principe d'alignement à conserver



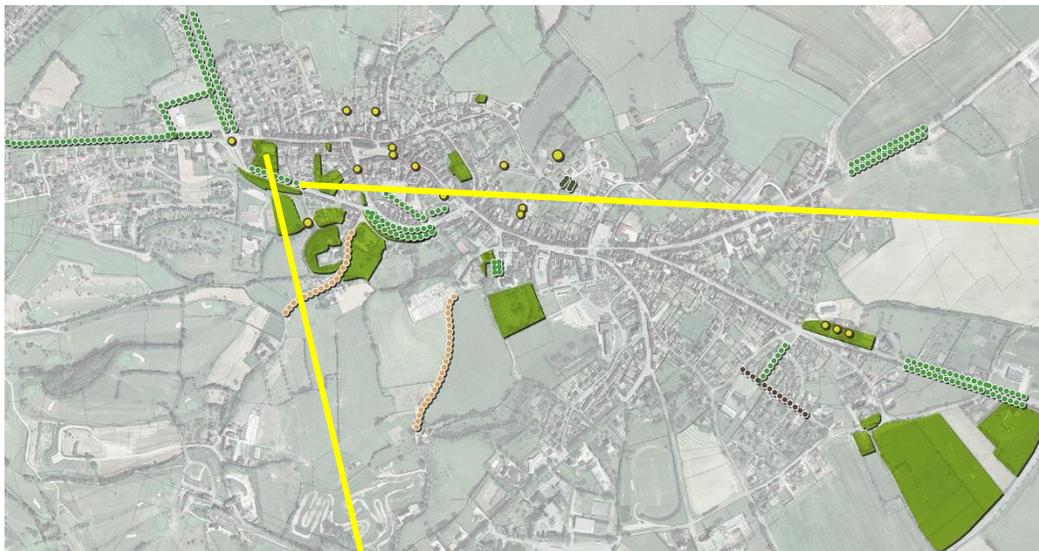
Même si les arbres n'ont rien de remarquable, l'ambiance procurée par cet alignement mérite d'être conservée



Ces cinq cerisiers fleur n'ont rien de rare, mais l'effet de porte qu'ils forment en entrée de cette rue du Docteur Talbot, est à préserver



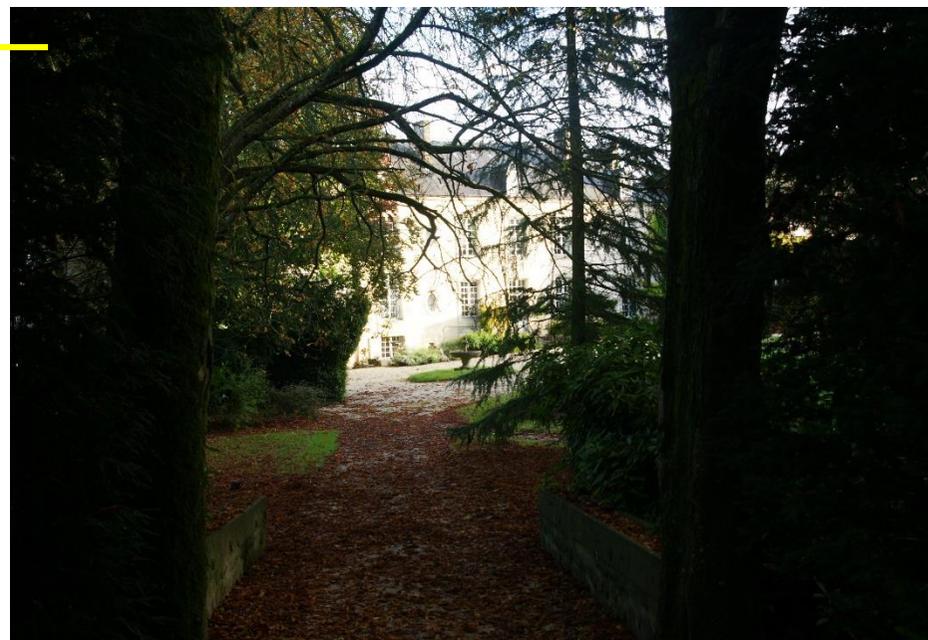
Les ensembles paysagers d'intérêt

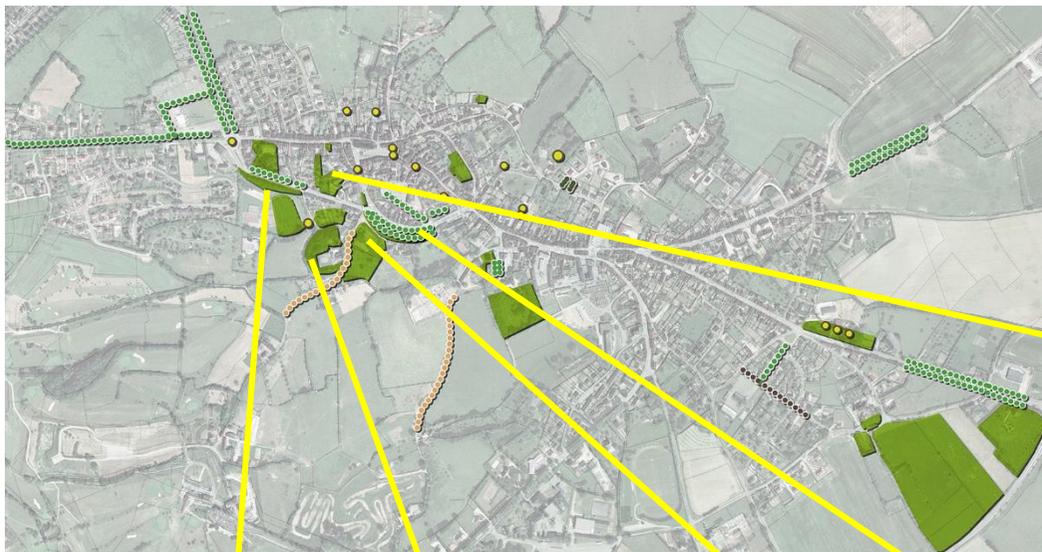


Le bois des pentes sud, avenue du Dr Boutron



Le parc du Château de la Grande Maison est perceptible depuis l'entrée ouest de Bellême





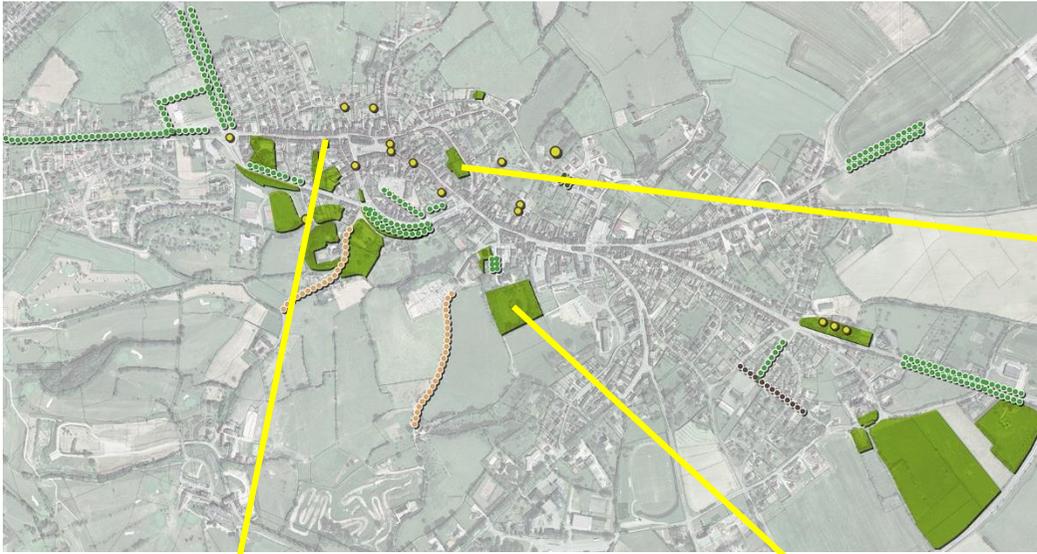
L'ensemble des jardins privés entre l'av. du Dr Boutron et la rue d'Alençon



Les talus boisés de l'avenue du Dr Boutron depuis la rue des Quatre Vents
Avec le parc d'un château en arrière plan



Les talus boisés du bd. Bansard des Bois depuis la rue des Grands Jardins



Jardin privé, rue Hautguinière



Jardin privé perceptible depuis la rue d'Alençon



Le Parc de Vigan, ouvert sur la campagne environnante et pourvu d'arbres remarquables



Une ambiance bucolique pour ce chemin d'exploitation



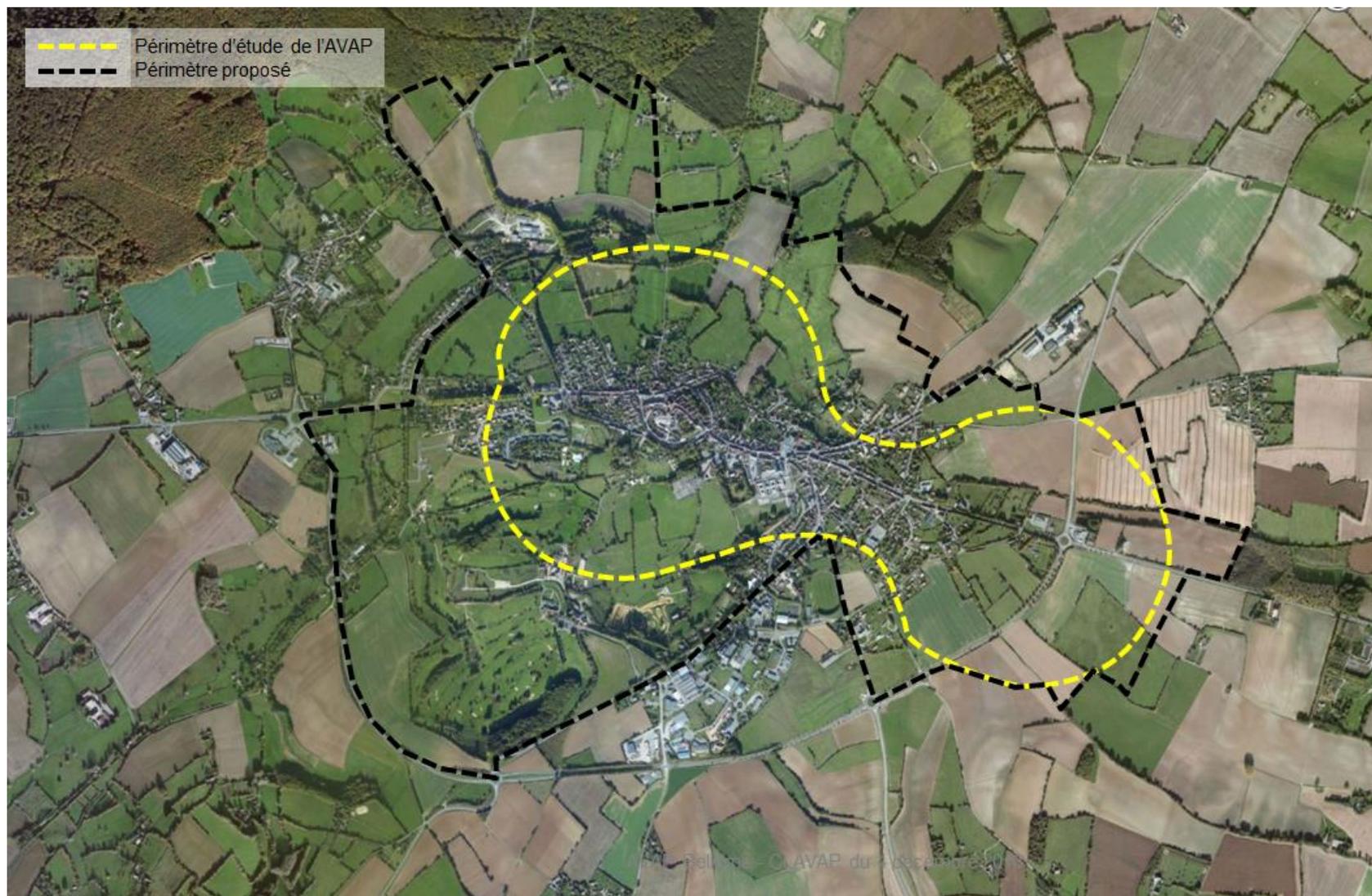
Des prairies ouvertes sur le paysage bocager, au sud du bourg de Sérigny



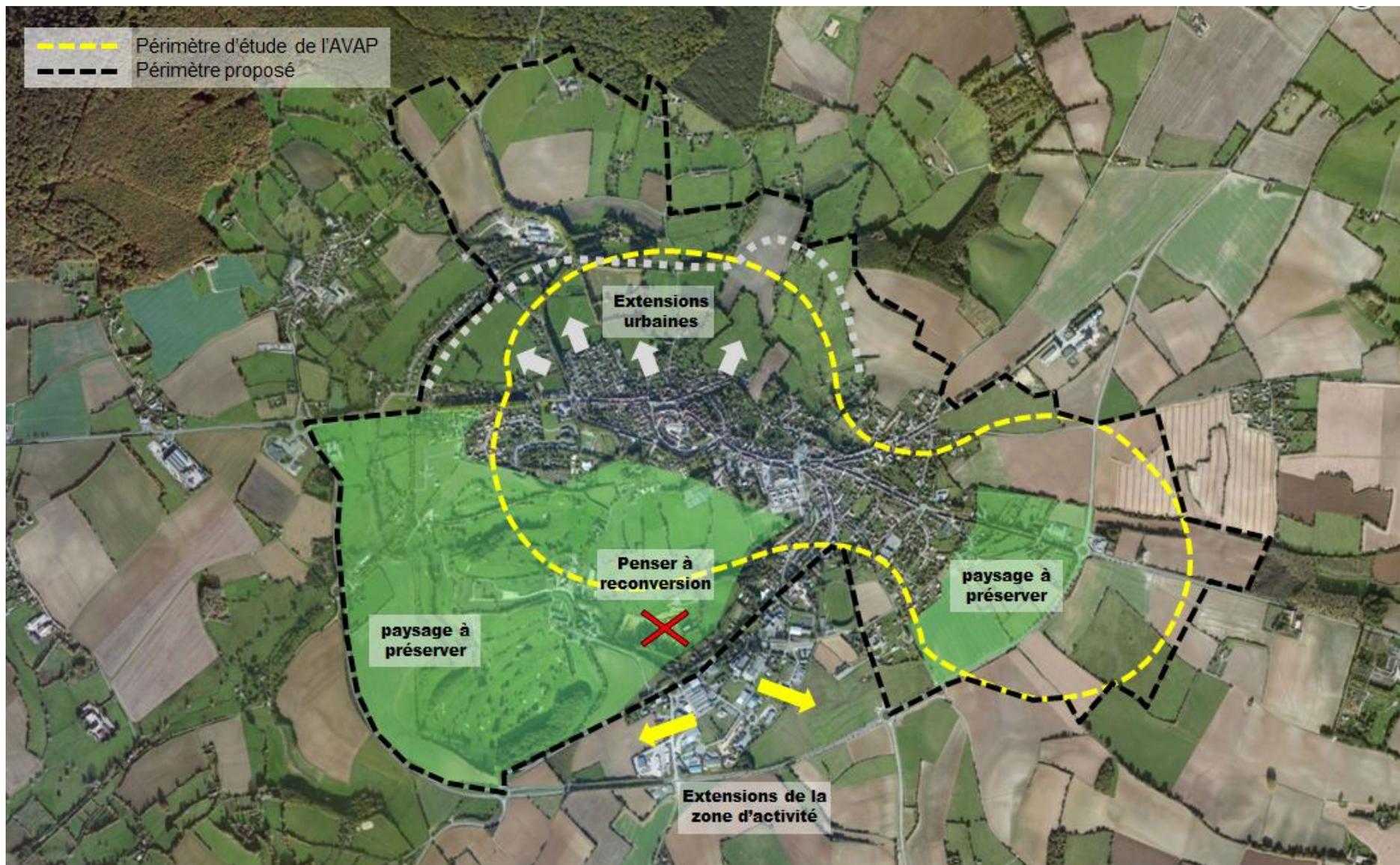
Un jardin planté d'essences variées

C. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC PAYSAGER

Proposition de périmètre au regard des éléments paysagers (stade diagnostic)



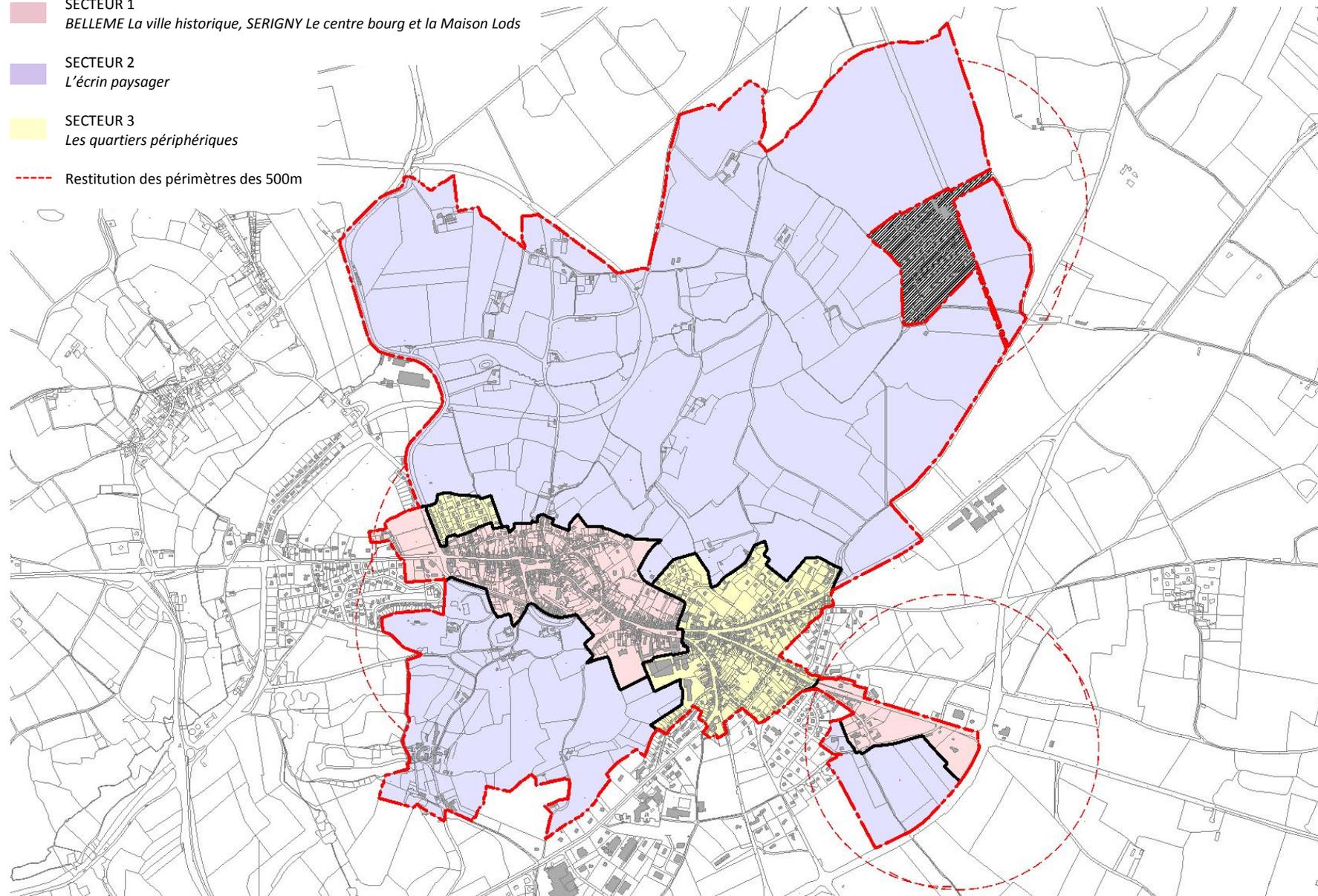
Disposition à intégrer au PLUI pour contribuer aux objectifs de l'AVAP (stade diagnostic)



6. CARTES

PERIMETRE DE L'AVAP ET SES SECTEURS

- SECTEUR 1
BELLEME La ville historique, SERIGNY Le centre bourg et la Maison Lods
- SECTEUR 2
L'écrin paysager
- SECTEUR 3
Les quartiers périphériques
- Restitution des périmètres des 500m



PERIMETRE DE L'AVAP ET SES SECTEURS

- SECTEUR 1
BELLEME La ville historique, SERIGNY Le centre bourg et la Maison Lods
- SECTEUR 2
L'écrin paysager
- SECTEUR 3
Les quartiers périphériques
- Restitution des périmètres des 500m

